



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle**

**Direction générale
de la recherche et de l'innovation**

Service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et
de la recherche

Sous-direction de systèmes d'information et des études statistiques

SIES

DGESIP-DGRI-DGESIP-DGRI-I2026-002598

Affaire suivie par :

Pierrette SCHUHL

Tél : 01 55 55 82 69

Mél : pierrette.schuhl@enseignementsup.gouv.fr

Paris, le 24 février 2026

1 rue Descartes
75231 Paris SP 05

PROGRAMME DE TRAVAIL DU SIES 2026

La sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques assure la maîtrise d'œuvre des systèmes d'information de l'enseignement supérieur et de la recherche, en définit l'architecture et la gouvernance. Elle produit les données et réalise les études statistiques propres à éclairer la définition et la conduite des politiques de l'enseignement supérieur, de l'insertion professionnelle des étudiants, de la recherche et de l'innovation et à en évaluer l'impact. Elle participe à l'élaboration des statistiques européennes et internationales dans ces domaines. Elle conçoit, à partir de ces travaux, des outils de mesure de la performance et d'aide à la décision. Elle assure de plus la diffusion des résultats associés.

Pour élaborer son programme de travail, la sous-direction recense l'ensemble des besoins auprès des directions opérationnelles du ministère ainsi que des acteurs de la statistique publique française, dont le CNIS, et de la statistique internationale. Ce processus de recueil est permanent, même si des moments clés de rencontre avec les différents acteurs le cadencent.

Rédigé en décembre 2025, ce document décrit l'ensemble des travaux programmés pour le SIES pour l'année 2026. Bien évidemment ce programme peut évoluer au cours de l'année notamment du fait de la survenue de besoins, demandes plus prioritaires ou encore du pilotage des ressources budgétaires et humaines.

En plus d'être en capacité d'**assurer sa production courante** de données, d'études ainsi que de **développer et de maintenir les applications du système d'information du ministère**, les enjeux majeurs du SIES pour l'année 2026 sont les suivants :

- Le premier enjeu porte sur **la mesure de l'insertion professionnelle des étudiants sortants de l'enseignement supérieur**. Le dispositif InserSup a étendu en 2025 ses productions aux diplômes de BUT et aux diplômes Bac+3 grade licence et Bac+5 grade master, dont la majeure partie relève des écoles de la Culture. Les indicateurs produits sont désormais déclinés selon que les étudiants ont suivi leur formation selon le régime de l'apprentissage ou non. Le dispositif a augmenté sa couverture de l'emploi par l'intégration de la base des non-salariés produite par l'Insee. En 2026, sa production sera étendue à l'ensemble des **bachelors** et **les indicateurs de secteur d'activité des entreprises employeuses et de catégorie socioprofessionnelle pour ceux occupant un emploi seront ajoutés**.
- Le deuxième enjeu est celui **de la complétion et de l'ouverture au grand public du référentiel sur les formations de l'enseignement supérieur (FRESQ)**, mis en service début 2025 et qui propose à l'ensemble des établissements, un catalogue officiel de l'ensemble des formations reconnues de

qualité. Ce référentiel permet d'exposer les formations dans une source de données qualifiée et unique servant les activités métiers, décisionnelles et statistiques de l'enseignement supérieur. Il sera complété dès début 2026 par un **outil de data visualisation, Fresqviz**, à l'intention des acteurs de l'ESR.

- Le troisième enjeu consistera à étendre et enrichir l'exploitation des sources d'information du SIES via de nouvelles représentations et sous un nouvel environnement. Pour les partenaires opérationnels (MESR, formations, acteurs de l'enseignement supérieur), l'interface de visualisation **Quadrant offre des représentations graphiques des taux de réussite et d'insertion** par mention, discipline et établissement pour l'aide au pilotage et la meilleure connaissance des performances des formations. Les appariements de sources sur les inscriptions et les diplômes des étudiants seront poursuivis afin **d'approfondir la description des trajectoires étudiantes à partir de Cohortes**. Après une première Note sur les parcours des étudiants lors des premières années dans l'enseignement supérieur, le champ des analyses sera étendu aux parcours avant le bac (avec la DEPP) et à des filières (licence, etc.) ou des populations spécifiques. Des enjeux importants pour le développement de ces **visualisations interactives** porteront sur les questions de traitement de la confidentialité des informations représentées ainsi que sur l'infrastructure d'hébergement des outils.
- Le quatrième enjeu est l'alimentation en données et la participation à la réflexion sur **la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) des enseignants-chercheurs et des chercheurs**.
- Le cinquième enjeu est de **faire évoluer la plateforme « Mon Master »** afin de prendre en compte pour la campagne 2026, d'une part, la réforme de la formation des enseignants et, d'autre part, l'intégration et la refonte du téléservice de saisine. En 2026, des évolutions en prévision de la campagne 2027 seront également nécessaires concernant l'élargissement du périmètre des formations (sous réserve d'arbitrage) et l'interfaçage avec les SI de scolarité des établissements pour permettre un pré-remplissage des dossiers des candidats. La contractualisation des développements sous-traités passera sous un marché ministériel (et non plus via un marché de l'UGAP) pour conduire les futurs développements dans un contexte renforcé de mise en concurrence qui garantira des économies budgétaires substantielles.
- Le sixième enjeu est celui d'achever la **réingénierie des processus et applications de collecte, de gestion et d'exploitation de nos enquêtes statistiques, qu'elles portent sur l'enseignement supérieur ou sur la recherche et le développement expérimental (R&D)**, avec notamment le passage au comité du label de plusieurs d'entre-elles.
- Le septième enjeu est de **poursuivre la consolidation de l'infrastructure informatique en termes d'administration des données, pour la conduite efficace des projets de data science**. Cet enjeu inclut **la refonte de la plate-forme ministérielle de données ouvertes** pour une meilleure lisibilité de l'offre, la mise en conformité au design système de l'Etat et le respect des normes d'accessibilité. Cette nouvelle génération de plateforme Open data proposera aux utilisateurs une nouvelle expérience de navigation en recherche de données et d'analyses statistiques et permettra des gains dans la gestion des mises en ligne des jeux de données exposés sur le portail.
- Le huitième enjeu est de promouvoir, animer et enrichir fonctionnellement **l'application PAYSAGE** de mise à disposition au sein du ministère de l'ensemble des données métier et statistiques, structurées, sur les acteurs et structures de l'ESR.
- Enfin le neuvième enjeu est d'accompagner le projet de développement du pilotage par la donnée de la DGRI par la mise en place de remontées d'informations structurées, l'enrichissement des informations sur la recherche mobilisables pour le pilotage des politiques publiques, l'accompagnement de la démarche de gestion des connaissances interne et le développement de tableaux de bord stratégiques.

Table des matières

1	Département des études statistiques sur l'Enseignement supérieur	5
1.1	Les enquêtes et la production des données initiales	5
1.1.1	L'identification des étudiants	5
1.1.2	Les informations sur les étudiants inscrits, leurs caractéristiques et leur diplomation	6
1.1.3	Autres enquêtes auprès des établissements universitaires et établissements publics	8
1.2	La construction de données et d'indicateurs	8
1.2.1	Les projections d'étudiants	8
1.2.2	Les indicateurs de parcours et de réussite des étudiants	8
1.2.3	Les indicateurs demandés par la DGESIP et la DGESCO	9
1.3	La construction et la maintenance de systèmes d'information	9
1.3.1	L'application API Statut Etudiant	9
1.3.2	Applications de collecte et de traitement de SISE	10
1.3.3	Application de projection des effectifs d'étudiants PREVSUP	10
1.3.4	Applications de collecte des enquêtes auprès des établissements hors SISE	10
1.3.5	Application de remontées de données des lycées hors contrat SCOLEGE	10
1.4	Production de fichiers et statistiques en réponse aux demandes	10
1.5	Travaux d'étude et publications	11
2	Mission InserSup – Insertion professionnelle des sortants de l'enseignement supérieur	16
3	Département des études statistiques sur la Recherche	16
3.1	Le financement de la R&D	17
3.2	Doctorants et docteurs	17
3.3	La R&D dans le secteur des administrations	18
3.4	La R&D dans les entreprises	19
3.5	Diffusion	20
3.6	Coordination internationale	21
3.7	Réponse à la demande et aide au pilotage	21
4	Cellule Coordination des statistiques de l'emploi dans la sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche	22
4.1	Production statistique	22
4.2	Coordination internationale	23
4.3	Travaux d'étude et publications	23
4.4	Publications de la cellule emploi scientifique	24
5	Département des Systèmes d'information	26
5.1	La DGESIP	26
5.1.1	Les cadres de cohérence et l'urbanisation des SI – Volet immobilier à l'initiative de la sous-direction B3	26
5.1.2	L'annuaire des établissements, de leurs contacts fonctionnels et des listes de diffusion (ANNELIS)	27
5.1.3	Les applications pour le pilotage et la mise en œuvre des politiques publiques et la dématérialisation au service de la réglementation	27
5.1.4	Les remontées et le partage d'informations, à des fins de politique publique autres que purement statistiques	31
5.2	Les applications au service de la DGRI	32

5.3	Les Services Communs hors SIES : DAEI et sous-direction territoires, sociétés et savoirs..	35
5.3.1	Les applications pour le pilotage et la mise en œuvre des politiques publiques et la dématérialisation au service de la réglementation	35
5.3.2	Les applications de remontée et de partage d'informations, à des fins de politique publique autres que purement statistiques.....	36
5.4	Le système d'information du SIES	37
5.4.1	Les principaux dispositifs anciennement maintenus à la Depp/Cisad et en cours de rénovation par le SIES	37
5.4.2	Les dispositifs développés et maintenus par le SIES	39
6	Département Ingénierie et science des données	42
6.1	Mission.....	42
6.2	Lignes directrices.....	42
6.3	Méthode.....	43
6.4	Équipe.....	43
6.5	Programme de travail 2026	44
6.5.1	Les chantiers structurants pour 2026.....	44
6.5.2	Le détail des activités - Prévisions pour 2026.....	45
6.5.3	Synthèse des moyens financiers (hors masse salariale) mobilisés dans le cadre des travaux 2026	48
6.5.4	Prise en compte des demandes de remontées d'information via DIALOGUE / INTERACTION.....	48
6.5.5	Prise en compte des demandes des services de la DGESIP et de la DGRI – hors Dialogue/Interaction	49
6.5.6	Supports de diffusion et autres produits finaux du département des outils d'aide à la décision – produits disponibles et nouveautés programmées	51

1 Département des études statistiques sur l'Enseignement supérieur

Le département des études statistiques sur l'enseignement supérieur, composé de 25 cadres, mobilise une part importante de ses moyens sur des travaux récurrents de production et de traitement des statistiques élémentaires et d'indicateurs annuels. Ces productions statistiques sont ensuite valorisées sous forme de publications, de mises à disposition en *open data*, de travaux spécifiques et de réponses aux nombreuses demandes adressées par nos partenaires de l'enseignement supérieur ou par les utilisateurs externes.

En 2025, 5 stagiaires et 2 apprentis ont été accueillis au sein du département. Par leurs travaux, souvent inédits et fructueux, ils ont permis notamment :

- l'analyse des parcours des étudiants entrant en classes préparatoires (publications de trois *Notes d'information*),
- la réalisation des open data et des bilans académiques Parcoursup et Mon Master, ainsi qu'une analyse très attendue sur les vœux en apprentissage dans Parcoursup donnant lieu également à une *Note d'information* à publier début 2026.
- des analyses innovantes sur les transitions au sein des formations de l'enseignement.

La restriction des possibilités de recrutement de stagiaires de master en 2026 va conduire à réduire la réalisation de tels travaux à la fois inédits et très éclairants pour la connaissance de l'enseignement supérieur tout en étant très formateurs pour les étudiants qui en bénéficiaient. Ce sont ainsi plusieurs travaux prometteurs qui ne pourront être réalisés en 2026 ou seront reportés aux années ultérieures faute de pouvoir lancer de tels projets de stages. En particulier, l'analyse des problématiques de logement des étudiants ou de la réussite des étudiants occupant un emploi en plus de leurs études (cf. 1.4 infra) sont des sujets qui auraient pu être traités via des stages de master ou de fin d'études d'école de statistiques.

De plus, une réorganisation et un accroissement du champ des travaux du département aura lieu en 2026 afin d'intégrer les missions et les responsables en charge d'InserSup. En effet, la mission aura terminé sa phase projet et passera en production courante au sein du département des Études statistiques de l'enseignement supérieur. Cela occasionnera la création d'un pôle dédié à InserSup et la fusion des actuels pôles SISE et enquêtes auprès des étudiants en un seul. Des travaux d'extension de champ et d'enrichissement des informations mises à disposition se poursuivront et les enquêtes « Insertion professionnelle » complémentaires (IPSUP) seront mises en place. Pour l'instant les travaux programmés sur 2026 concernant l'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement supérieur sont décrits au point « 2. Mission InserSup – Insertion professionnelle des sortants de l'enseignement supérieur » (cf. infra).

1.1 Les enquêtes et la production des données initiales

1.1.1 L'identification des étudiants

Le service INES répond au besoin d'organiser et de garantir une immatriculation unique de tout étudiant dans l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur, indépendamment de ses éventuelles mobilités, inscriptions multiples ou reprises d'études, dans tous les dispositifs où figure le numéro d'Identification nationale de l'étudiant – INE – (Parcoursup, MonMaster par exemple). INES offre aux établissements de l'enseignement supérieur et aux applications de services aux étudiants (MesServicesEtudiant) des fonctions de recherche d'identifiants et d'immatriculation, en temps réel.

Ce service est aussi utilisé par les experts du SIES pour la gestion de leurs enquêtes et pour améliorer les travaux d'appariement sur INE nécessaires pour la production de nombreux indicateurs et études.

Il gère la base centrale des données étudiantes (BCDE) qui contient les informations relatives aux étudiants, leur identifiant national et leurs inscriptions dans le supérieur.

En 2025, INES a reçu 875 000 demandes d'immatriculations (+6 % par rapport à 2024) dont 35 % en provenance du Cnous (Centre national des œuvres universitaires et scolaires), 10 % de Parcoursup, 3 % de MonMaster, 46 % des autres API (dont Pegase et Apogée), 5 % des établissements, 1 % résultant des travaux de la cellule.

Ces demandes d'immatriculation ont généré plus de 380 000 écarts (anomalies ou litiges) en 2025 dont 45 % ont été traités automatiquement. 18 000 cas de doublons d'INE ont été traités par l'équipe INES. La totalité des doublons n'a pas pu être traitée, faute de moyens.

Des actions ont été menées avec le Cnous et les établissements afin de tendre vers une base centrale des données étudiantes la plus « propre » possible, ce qui permet de réaliser des

appariements plus performants pour le suivi des enquêtes (SISE, MonMaster, Bourses, Scolege, apprentissage) et des parcours.

L'API France Connectée Statut Etudiant répond au besoin de garantir aisément aux administrations souhaitant proposer un service aux étudiants (aides, réductions, bourses...) le statut d'étudiant d'une personne. Ce besoin a émergé dans le sillage de la politique de simplification des démarches administratives des usagers conduits par l'État (principe « Dites-le nous une fois », loi du 10 août 2018). La mise en œuvre de ce service a nécessité la construction d'un concentrateur de données SUPDATA permettant aux établissements de remonter quotidiennement *via* API ou de façon plus échelonnée *via* un portail *web* les inscriptions courantes et leurs mises à jour. L'API France Connectée Statut Etudiant a ensuite été déployée pour permettre aux fournisseurs de services, *via* API Particulier ou France Connect, l'interrogation de SUPDATA afin de disposer du statut étudiant d'un usager et ce, dans le cadre d'une démarche administrative de l'utilisateur effectuée auprès de ce fournisseur.

En 2026, l'investissement sur l'API France Connectée Statut Etudiant se poursuivra notamment en ce qui concerne la communication auprès des établissements et des éditeurs pour maximiser la couverture des données étudiantes, et aussi la promotion auprès des fournisseurs de services (avec la DINUM) afin de garantir un large usage. De plus, des travaux seront menés sur la complétude des remontées par champ, pour évaluer le bénéfice d'exploiter ces données en tant que statistiques avancées sur les inscriptions (SISE, projections). D'autres enjeux autour de cette API sont en cours d'étude : alimentation d'une attestation étudiant électronique, alimentation du Cnous. Enfin, la fin de la convention avec Renater nécessitera de bien anticiper la suite.

1.1.2 Les informations sur les étudiants inscrits, leurs caractéristiques et leur diplomation

Un ensemble de 15 enquêtes auprès des établissements de l'enseignement supérieur, majoritairement mises en œuvre par le département, permet d'établir les effectifs étudiants, leur diplomation et de connaître leurs caractéristiques sociodémographiques. Le champ des remontées individuelles couvre désormais plus de 93 % des effectifs étudiants, qui pourrait augmenter à 96 % environ en utilisant les données individuelles de SISE sur le secteur médico-social.

Enquêtes	Nombre d'établissements		Effectifs 2024-2025		Type de données
Lycées (CPGE-STES et assimilés) : SCOLARITE et Scolege	2 374	30,2%	304 654	10,1%	Données individuelles
SIFA (STS en apprentissage)	3 473	44,2%	187 500	6,2%	Données individuelles
SISE-Université	83	1,1%	1 691 726	56,0%	Données individuelles
SISE-ENS	17	0,2%	19 105	0,6%	Données individuelles
SISE-Ingénieur	117	1,5%	170 477	5,7%	Données individuelles
SISE-Culture	301	3,8%	95 520	3,2%	Données individuelles
SISE-Management	219	2,8%	254 661	8,4%	Données individuelles
SISE-univ-privées	6	0,1%	45 167	1,5%	Données individuelles
SISE- 26Bis	121	1,5%	32 726	1,1%	Données individuelles
Lycées agricoles	288	3,7%	15 185	0,5%	Données individuelles mais sans INE ni données nominatives
Paramédical	392	5,0%	124 771	4,1%	Données agrégées (N-1)
Social	130	1,7%	32 500	1,1%	Données agrégées (N-1)
Enquête 26	332	4,2%	44 680	1,5%	Données agrégées
Total	7 853	100,0%	3 022 269	100,0%	

NB : sur les dipomations, c'est le SI Cyclades qui est essentiellement utilisé pour recueillir les diplômes délivrés par le rectorat (formations majoritairement en lycées), complété par l'enquête 24

Les 7 enquêtes SISE (système d'information du suivi de l'étudiant) se font en deux temps : enquête sur les inscriptions enregistrées au 15 janvier et enquête sur la diplomation de l'année précédente, lancée en décembre (période de collecte avancée de trois mois en 2024) pour les universités et au 15 mars pour les autres établissements.

Cet avancement de calendrier acté en 2025 a permis d'avancer la mise à disposition des indicateurs de réussite. Cependant, l'avancée de la date de référence concernant la diplomation au mois de décembre altère la qualité et la cohérence temporelle de l'information sur les diplômes délivrés. En particulier, une part importante des formations n'avaient pas été observée en début de l'année suivant l'ensemble des délivrances de diplômes. Il est donc visé à revenir à une date

de référence au 15 mars 2026 pour cette collecte SISE résultats à l'université, tout en maintenant les exigences de livraison aux différents utilisateurs aval (InserSup, synthèse diplôme, réussite) au plus tard en septembre.

Permettant de collecter les enquêtes SISE à partir d'un référentiel à jour, l'enquête nomenclature a vu son calendrier avancé en 2024 (de septembre à juin pour la campagne licence et de décembre à septembre pour la campagne master). En 2026, ces enquêtes et l'ensemble de la campagne nomenclature pourront significativement être allégées si le nouveau référentiel FRESQ permet de répondre aux besoins de façon satisfaisante : des instructions sont menées pour évaluer la faisabilité.

Pour les inscriptions des étudiants en CPGE, en STS et dans d'autres formations (formations de gestion ou d'arts appliqués), scolarisés en grande partie dans des lycées, le département exploite les données d'inscriptions et de diplômes remontées par la DEPP (SCOLARITE et CYCLADES) et réalise, lorsque les informations ne sont pas disponibles dans les systèmes d'informations, des enquêtes ad'hoc :

- L'enquête Scolège : en s'appuyant sur la nouvelle application PEPSCO qui alimente Scolege, le département pilote la remontée des inscriptions des étudiants scolarisés dans des lycées hors contrat (20 000 étudiants dans plus de 300 établissements), ainsi que les travaux de contrôles et redressements afférant à cette enquête.
- L'enquête 26 : plus de 400 petits établissements remontent des informations agrégées au niveau établissement, sur leur nombre d'étudiants (45 000) et leur diplomation, via l'application CIDONES.
- L'enquête 24 concerne quant à elle les autres diplômes ne remontant pas dans Cyclades (DNMADE et DSAA notamment). Il s'agit d'une collecte agrégée par établissement et par formation, par académie, réalisée par les SSA. Avec l'élargissement du périmètre des diplômes remontés dans CYCLADES en 2025 et en 2026, cette enquête devrait peu à peu disparaître.

Pour les formations paramédicales, les effectifs des établissements sont établis à partir des enquêtes agrégées au niveau établissement et réalisées par le ministère de la santé. Cependant, avec l'universitarisation de ces formations, une grande majorité des inscriptions des étudiants dans ces formations (86 % en moyenne en 2024-2025, dernière année connue, soit un peu plus de 100 000 étudiants) sont désormais remontées au niveau individuel *via* les enquêtes SISE.

En marge de ces différentes collectes ou remontées d'informations, un travail de gestion du champ global de l'enseignement supérieur sera poursuivi en 2026. L'objectif principal est de mieux maîtriser en amont des collectes ou des remontées les doublons ou les manques éventuels, d'identifier les unités attendues et les unités de collecte mais aussi de mettre à disposition in fine une information plus claire sur le périmètre attendu (distinction entre non-répondants et hors champ notamment).

L'ensemble des enquêtes SISE et associées (y compris l'enquête Scolege et l'enquête 24) devront passer à nouveau en avis d'opportunité au Cnis et au comité du label au printemps et en juin 2026. Comme attendu par le Comité, le passage couvrira cette fois-ci l'ensemble du dispositif SISE et des enquêtes associées et non chaque brique de SISE.

Une vision complète des inscriptions est réalisée, après retraitement et harmonisation des notions et variables, par la création d'un **fichier de synthèse**, qui permet ensuite de produire **des statistiques et des analyses sur l'ensemble de la population étudiante**.

Le traitement des bases complètes de Parcoursup et leur transformation en 3 bases statistiques, prenant en compte les évolutions annuelles de la plateforme, constituent un préalable important en amont de la production de chiffres et d'études. **Les bases Parcoursup contiennent de nombreuses informations que le département explore en fonction des demandes et études, et les bases statistiques s'enrichissent tous les ans.**

Après son instauration en 2023, l'exploitation des nouvelles données issues de la plateforme Mon Master est désormais pérennisée, via deux Notes flash (candidatures et admissions) et d'une mise à disposition des données détaillées en *open data* et sous forme de bilans académiques. Une première Note d'information présentant un ensemble de résultats détaillés plus large sur l'exploitation des données issues de la plateforme a été produite fin 2025.

L'exploitation des informations du Cnous sur les **bourses sur critères sociaux** est désormais réalisée à partir du système Olafe qui succède depuis la rentrée 2025 à Aglaé. Des travaux de simulation pour le second volet de la réforme des bourses sur critères sociaux ont été menés depuis 2024. Dans le contexte du report successif de cette réforme avec les changements répétés de gouvernement, l'appui aux projets de réforme du dispositif des bourses étudiantes a continué à constituer une charge importante tout en faisant porter une certaine imprévisibilité sur la programmation de ces travaux. Cet appui pourrait redevenir primordial selon l'évolution de l'agenda politique en 2026. Une *Note d'information* sur les caractéristiques des boursiers ayant bénéficié de la première vague de la réforme de la rentrée 2023 a été publiée en juin 2025.

1.1.3 Autres enquêtes auprès des établissements universitaires et établissements publics

Le département réalise des enquêtes d'activité auprès des universités et de certains établissements sur la formation continue (FC) et les validations d'acquis de l'expérience (VAE). Depuis 4 ans, pour des raisons de moyens, ces enquêtes ne sont plus annuelles. Elles ont eu lieu pour la dernière fois en 2021 sur la formation continue, en 2022 sur les stages et la formations continue et en 2023 sur la VAE. Concernant la formation continue, une convention de mise à disposition permettant d'exploiter les bilans pédagogiques et financiers (BPF, déclaration réglementaires transmises par les établissements de FC) a été établie fin 2024 avec la DARES. Cette nouvelle exploitation pourrait remplacer l'ancienne enquête auprès des établissements au sujet de la FC. Les travaux d'expertise et d'élaboration statistique à partir des BPF sont en cours depuis le premier semestre 2025. Sur la VAE, la refonte du dispositif de gestion administrative des dispositifs de VAE ne permet pas actuellement de bénéficier d'un panorama exhaustif à l'aide d'une source unique (France VAE censé remplacer l'ancienne collecte de données administratives n'est pas encore à même de fournir les informations requises sur l'ensemble des bénéficiaires de VAE, alors que l'ancien dispositif a été partiellement arrêté).

1.2 La construction de données et d'indicateurs

Au cœur du système d'information, les dispositifs et enquêtes décrites précédemment permettent de produire de nombreux indicateurs (de parcours, de réussite et d'insertion...), d'alimenter les prévisions d'effectifs étudiants et de répondre aux demandes européennes et internationales.

1.2.1 Les projections d'étudiants

Le département réalise des projections d'effectifs étudiants deux fois par an. Les projections sur 10 ans, finalisées début avril, prennent en compte l'ensemble des données des inscriptions dans l'enseignement supérieur de l'année précédente et les données définitives du baccalauréat, disponibles en mars. Elles sont revues sur 2 ans, en septembre, en intégrant les résultats provisoires du baccalauréat et les tendances des inscriptions à l'entrée de l'enseignement supérieur, observées via les données de Parcoursup, puis prochainement *via* l'API Statut Etudiant.

Ces projections sont déclinées sur le champ des établissements relevant du programme 150, pour les étudiants en formation initiale hors apprentissage, pour répondre aux besoins du département de l'allocation de moyens de la DGESIP. Les projections sur 10 ans sont réparties par académie afin d'alimenter le dialogue de gestion de la DGESIP avec ces établissements.

Le département met à disposition des services statistiques académiques *l'outil PREVSUP* permettant de décliner ces projections au niveau académique. Ils peuvent ainsi prendre en compte, dans leurs propres scénarios, les politiques mises en place dans leur académie. Au-delà de l'assistance pour utiliser cet outil, le département co-anime un groupe d'échanges inter-académique sur ces sujets.

Ces projections s'appuient, notamment, sur les taux de poursuite des bacheliers dans l'enseignement supérieur, indicateur demandé annuellement par la Dgesco et les académies pour leur dialogue de gestion.

Elles seront mobilisées dans le cadre de l'actualisation de la prospective métier – qualification en 2026 (voir partie 1.4 infra).

1.2.2 Les indicateurs de parcours et de réussite des étudiants

Le département produit annuellement des indicateurs de parcours et réussite en université (en IUT, en licence et en master), au niveau national mais aussi par université, accompagnés de valeurs

ajoutées. Pour des diffusions internes (outil Quadrant), ces indicateurs sont déclinés à un niveau plus fin, par formation au niveau établissement lorsque les effectifs le permettent.

Au-delà des taux de succès à l'examen du BTS, sont aussi produits des indicateurs de parcours et de réussite en BTS au niveau national. Un fichier de mise à disposition des taux de succès au BTS par établissement devra être publié en 2026 afin de répondre à plusieurs demandes d'utilisateurs (médias, enseignants ou responsables de formations). Des travaux méthodologiques seront engagés pour produire des indicateurs de valeur ajoutée en BTS et CPGE, sans toutefois que cet objectif ne soit prioritaire.

Enfin, les travaux de construction de cohortes d'étudiants entrants dans l'enseignement supérieur seront poursuivis. En effet, la richesse des informations apportées par ce processus d'analyse a été plébiscitée par les utilisateurs de nos publications et analyses. Les pistes de développements actuelles de ce chantier portent sur la mise à disposition d'analyses de parcours via des open data et graphiques interactifs. Initié en 2025, le projet en partenariat avec la Depp (Cohortes) sera poursuivi en visant une première publication commune sous la forme d'une *Note d'information*.

1.2.3 Les indicateurs demandés par la DGESIP et la DGESCO

Souvent issus des travaux précédents sur les parcours et la réussite des étudiants, **le département produit naturellement de nombreux indicateurs pour la DGESIP et la DGESCO :**

- pour le dialogue de gestion avec les académies et les établissements,
- pour le PAP, le RAP, la DIPT, le DPT Egalité et Outre-Mer,
- pour la plateforme intergouvernementale, dans le cadre de la transparence,
- pour le suivi des politiques prioritaires du gouvernement (PPG),
- sur les taux de réussite, pour la mise en *open data* sur le site du ministère,
- sur les inscriptions dans les établissements du P150, dans le cadre du suivi des créations de place (financement européen),
- et dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) de la Nation.

À partir des bases statistiques de Parcoursup et de Mon Master, *des bilans académiques* et des fichiers en *open data* sont publiés annuellement, sur le profil des candidats aux différentes étapes de chacune des deux procédures, et sur les propositions et inscriptions des établissements de formation. Pour l'analyse des candidatures sur Parcoursup 2024 vers les formations en apprentissage, un nouvel open data sera mis à disposition et compilera les vœux et acceptations des étudiants via ce processus légèrement différent de celui de la majorité des formations offertes sur Parcoursup. Sa publication s'accompagnera d'une *Note d'information* analysant les spécificités de l'orientation vers l'apprentissage.

Enfin, le département répond aux différents *questionnaires statistiques de l'OCDE, l'ONU et Eurostat*, ceux-ci permettent ensuite d'alimenter les publications telles que *Regards sur l'éducation* (OCDE) ainsi que les diffusions de statistiques internationales.

1.3 La construction et la maintenance de systèmes d'information

Le département est maître d'ouvrage de la quasi-totalité des applications qu'il utilise, soit 9 applications. Toutes évoluent régulièrement avec la collaboration du département des systèmes d'information. La refonte complète de l'application de collecte et de traitement pour SISE et Scolege a pesé sur les travaux du pôle SISE et de la responsable de Scolege, en raison notamment d'un chantier en partenariat avec le prestataire informatique qui s'est révélé plus complexe et lourd qu'attendu. La nouvelle application PEPSISE a finalement été passée en production fin 2024 et a permis de mener à bien la collecte 2024-2025 et doit encore être rectifiée pour certaines fonctionnalités par des maintenances évolutives. L'application PEPSICO a été mise en œuvre à minima pour la collecte de fin 2025 et doit être substantiellement adaptée en 2026 pour la collecte de fin 2026.

1.3.1 L'application API Statut Etudiant

Mis en production début 2022, le service poursuit sa montée en charge et la couverture des données doit être étendue au-delà des établissements sous tutelle du MESR. Son utilisation effective par les fournisseurs de service est également un enjeu important de réussite qui nécessitera de poursuivre l'effort de communication auprès de ces fournisseurs nationaux comme locaux. La première

exploitation de ces remontées pour **fournir des statistiques avancées sur les inscriptions étudiantes** est toujours envisagée pour 2026 mais n'a pas pu être initiée à ce jour en raison des imprévus et autres arbitrages sur les travaux prioritaires. La maintenance applicative en cours avec Renater expire fin 2026. Elle sera peut-être prolongée d'un an, mais la suite doit être anticipée, en envisageant notamment une migration, soit en interne pour l'hébergement (DNE) avec un appel à un nouveau prestataire pour les développements, soit en envisageant une autre solution.

1.3.2 Applications de collecte et de traitement de SISE

PEPSISE est la plateforme d'échanges pour le système d'information du suivi de l'étudiant (SISE). Les établissements remontant des fichiers de données individuelles SISE s'y connectent de façon sécurisée. PEPSISE permet également de lancer des contrôles sur les informations transmises et de restituer des comptes rendus aux établissements reprenant les résultats de ces contrôles. L'année 2025 a été en grande partie consacrée à l'atterrissage et à la consolidation, pour finir de remédier aux soucis qui ont été décelés lors de cette première année de production. Le pilotage et l'utilisation de l'application sont également passés en régime de production courante en 2025, via en particulier, l'instauration de comités de pilotage, de maintenance et de suivi. En 2026, un gros chantier technique attend l'application, car le langage utilisé jusqu'à présent (TALEND) doit migrer en JAVA. Ce changement de langage, grâce à l'expérience acquise sur l'application refondue, devrait permettre de revoir et simplifier certains modules jugés assez complexes actuellement.

1.3.3 Application de projection des effectifs d'étudiants PREVSUP

PREVSUP est un logiciel permettant de réaliser des prévisions des effectifs étudiant dans l'enseignement supérieur en France, à partir de tendances établies en observant les données sur les années constatées, remontant à 2010. Le marché de maintenance de cette application a été réattribué mi-2025. Certaines maintenances évolutives améliorant l'utilité et l'efficacité de l'outil devront être réalisées en 2026.

1.3.4 Applications de collecte des enquêtes auprès des établissements hors SISE

CIDONES est une application de collecte permettant de recueillir sous la forme de tableaux agrégés les données d'inscriptions et de résultats des établissements d'enseignement supérieur privés et publics non présents dans les enquêtes SISE. Cette application est à ce jour maintenue par le département des systèmes d'informations du SIES ; cette maintenance a été reconduite en 2025. Néanmoins, l'application est vieillissante, il n'est donc pas exclu qu'avec la fin de l'application PEPIP fin 2026 (qui deviendra IPSUP), cette application puisse être reprise sur la même plateforme que les applicatifs PEP'S (PEPSISE et PEPSCO). Le format collecté reste à déterminer (évolution vers une collecte individuelle ou collecte toujours sous forme de tableaux agrégés). Différents scénarii doivent être envisagés et expertisés côté MOA et MOE.

1.3.5 Application de remontées de données des lycées hors contrat SCOLEGE

Autrefois assurée par la DEPP, la maîtrise d'ouvrage de l'application **SCOLEGE** a été transférée au SIES en 2022. En 2025, l'application Scolege, obsolète et dernière application encore maintenue sous maîtrise d'œuvre à la DEPP, a été refondue entièrement pour être intégrée à un dispositif d'enquête s'appuyant sur une plateforme analogue à celle de PEPSISE avec transfert de maîtrise d'œuvre vers un prestataire informatique dans le cadre d'un marché de TMA commun des applications PEPSISE/PEPIP et SCOLEGE.

Elle bénéficie de la comitologie de pilotage, de suivi et de maintenance mise en place pour PEPSISE. Des adaptations spécifiques à SCOLEGE pour la conduite en régime de croisière seront mis en place en 2026, afin d'adapter notamment son interface de saisie. En outre, le cadre réglementaire du dispositif d'enquête SCOLEGE sera mis à jour et SCOLEGE passera pour la première fois en opportunité au CNIS et devant Comité du label en mars et en juin 2026, avec le reste du dispositif.

1.4 Production de fichiers et statistiques en réponse aux demandes

En 2026, comme tous les ans, le département sera amené à construire des produits sur mesure (fichiers ou statistiques) pour répondre à de nombreuses demandes.

À l'instar de celles qui suivent, certaines demandes sont récurrentes en réponse à de multiples utilisateurs.

- Pour l'allocation des moyens : fichiers issus de SISE sur les inscriptions dans les établissements du P150 et les résultats ;
- Pour la DGESIP sur les indicateurs de réformes prioritaires ;
- Pour la DEPP et les SSA : fichier de synthèse enrichi ;
- Pour les OVE : fichiers issus de SISE sur les inscriptions ;
- Pour les chercheurs : fichiers déposés au centre d'accès sécurisé à distance (CASD) sur l'ensemble des bases Parcoursup, Mon Master, d'inscriptions, de résultats, de boursiers et d'insertion professionnelle ;
- Pour le CESPM : statistiques pour le rapport annuel sur Parcoursup et Mon Master.

De plus le département répond à plus de **300 demandes de statistiques**, dont certaines, comme celles des inspections ou de la Cour des comptes, peuvent être conséquentes et souvent à traiter rapidement.

Afin de reconduire l'exercice prospectif sur les métiers et les qualifications (PMQ) mené tous les 5 ans par le Haut-commissariat à la stratégie et au plan (HGSP) et la Dares, un partenariat avec ces organismes ainsi que la DEPP a été constitué. Il devrait aboutir à la production en 2026 de l'actualisation de PMQ à l'horizon 2035.

Enfin, avec la mise en place du service du **Code statistique non significatif de l'Insee (CSNS)**, la production de fichiers CSNSisés pour les besoins de la statistique publique est entrée dans une phase opérationnelle en 2024 avec la mise à disposition de fichiers pour les besoins de l'Insee (projet de répertoire des individus et des logements -RESIL), de la DARES (Emploi étudiant) et la DEPP (Projet sur les parcours universitaires des candidats aux concours d'enseignants). Il est déjà utilisé par le dispositif InserSup en interne au SIES.

1.5 Travaux d'étude et publications

Le département réalise des travaux d'étude et d'exploration qui ne donnent pas toujours lieu à publication mais qui permettent de mettre en place de nouveaux outils de mesure ou de nouvelles sources de données. En 2026, ils porteront sur les thèmes suivants qui sont fortement d'actualité pour la DGESIP :

Comparaison de sources sur l'apprentissage

Une analyse comparative des sources identifiant les apprentis sera poursuivie (bases SIFA provenant des centres de formation, SISE sur les inscriptions dans les établissements d'enseignement supérieur et CA sur les contrats d'apprentissage) en partenariat avec la DEPP et la DARES (qui produisent deux des sources sur l'apprentissage). Elle pourra donner lieu à publication et a déjà conduit à l'enrichissement (notamment décomposition plus fine par filière et partage public-privé) de la diffusion des informations actuelles sur les effectifs d'étudiants empruntant cette voie.

Cumul emploi-études

Dans le cadre d'une convention établie avec la DARES, une étude du SSM travail devrait prochainement donner un panorama descriptif des étudiants qui travaillent par ailleurs durant une année académique que ce soit durant le courant de l'année ou pendant les vacances estivales. À partir de cette base, le SIES, en partenariat avec la DARES, visera à poursuivre ce chantier avec une analyse de la réussite des étudiants en fonction de leur situation vis-à-vis de l'emploi durant leurs études. NB. Ces travaux, prévus pour être menés avec l'aide d'un stagiaire de niveau master, ne seront pas menés en 2026 s'il n'est administrativement pas possible de monter de tels projets pour des raisons de ressources humaines.

Les données de santé des étudiants

Dans l'objectif d'aider au pilotage de la politique de santé en faveur des étudiants, au niveau national et territorial, des statistiques de consommation de soins de santé des étudiants seront élaborées via l'identification des étudiants au sein des données de la caisse nationale d'assurance maladie (CNAM). Le SIES a ainsi lancé en partenariat avec la CNAM, la DREES et l'INSEE qui doit aboutir d'ici fin 2026 environ à la production annuelle d'indicateurs de recours aux soins des étudiants puis à leur analyse économique en partenariat avec la DREES.

Après l'accord du Comité éthique et scientifique pour les recherches, les études et les évaluations dans le domaine de la santé (CESREES) et de la CNIL en 2024, le processus de production a été engagé en 2025 avec la NIRisation des étudiants inscrits en 2024-2025 qui seront ensuite pris en compte par la CNAM pour produire des premiers indicateurs par la DREES en 2026. Une première publication entre SIES et DREES est visée une fois que toutes ces étapes auront été réalisées.

Ressources des étudiants et reconduite de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ)

Avec le concours du financement apporté par la DGESIP, l'enquête NRJ pourra être réalisée fin 2027 (la dernière collecte remontant à 2014). D'ici là, des travaux exploitant l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux (ERFS) seront menés par l'INSEE en partenariat avec le SIES et la DREES afin de préparer l'enquête NRJ et de donner de premiers éléments d'analyse sur les ressources des étudiants et leur évolution annuelle.

Les données sur les sportifs de haut niveau

Après une première publication sur les caractéristiques étudiantes des sportifs de haut niveau (SHN) en juin 2024 avant les Jeux olympiques de Paris, un approfondissement des travaux et une nouvelle étude est envisagée fin 2025, pour publication avant les Jeux d'hiver 2026. En effet, le SIES bénéficie, dans le cadre de la convention signée en 2023 avec l'Agence nationale du sport (ANS), de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) et du ministère chargé des Sports (DS), de la transmission annuelle des listes ministérielles de ces sportifs. Les travaux statistiques au sujet des étudiants SHN pourront être poursuivis durant les années à venir.

Travaux d'études de cohortes de bacheliers entrants dans l'enseignement supérieur

Pour répondre aux besoins exprimés d'études sur les parcours, les réorientations et la réussite au sein de l'ensemble des filières, des travaux de constitution de cohortes et de suivi de celles-ci sur plusieurs années ont été engagés au sein du département. Ces exploitations permettent de remplacer celle du panel de bachelier de 2014 utilisé jusque-là. Après une première publication de Note d'information en début d'année 2025 sur le parcours des bacheliers 2019 au cours de leurs trois premières années au sein de l'enseignement supérieur, l'exploitation de ces cohortes a été poursuivie en 2025. En particulier, des analyses de parcours d'étudiants entrant en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ont été menées et seront poursuivies par des analyses d'entrants en licence. Des analyses de trajectoires pour des populations particulières pourront aussi être envisagées (selon l'origine sociale, le statut boursier, les différences d'origine scolaire, le lieu de résidence par exemple). Dans le cadre de travaux sur les cohortes à l'articulation entre les parcours scolaires et étudiants, des travaux en partenariat avec la DEPP seront menés en visant à la fois une acquisition de compétences sur les appariements de bases entre les deux SSM et la production d'éclairages inédits sur les parcours autour du bac (« -3 / +3 »). Les premières analyses pourraient porter en particulier sur les différences de parcours selon la voie choisie au lycée (professionnelle, technologique, générale).

Réforme des bourses

Dans le cadre de l'appui à la réforme des bourses sur critères sociaux du MESR, le département a produit en 2024 et 2025 de nombreuses simulations pour estimer le coût et caractériser les projets de linéarisation du modèle d'allocation des bourses étudiantes.

Ce chantier occupera sans doute encore le département, en 2026, en partenariat avec la DGESIP et éventuellement avec le concours de la DREES (via l'exploitation du modèle de micro-simulation INES permettant de modéliser les revenus et les bourses envisagées pour la population des étudiants).

Orientation à l'entrée dans le supérieur à l'aide des données de Parcoursup

Après une Note d'information entre les Outre-Mer et l'Hexagone ainsi qu'une publication en partenariat avec l'Insee sur les mobilités géographiques à l'entrée dans le supérieur en 2025, les exploitations de la richesse des informations disponibles via la plateforme Parcoursup se sont poursuivies en 2025 par des analyses des vœux et acceptations à l'entrées dans le supérieur pour les élèves choisissant des voies en apprentissage. Une analyse plus fine est plus spécifiquement en cours pour les élèves de voie professionnelle bénéficiant d'avis positif de la part de leur proviseur de lycée.

Motifs d'orientation à l'entrée dans le supérieur

En partenariat avec la DEPP qui a constitué un panel élèves entrants en CP en 2011 et qui arriveraient donc au bac en 2024 ou 2025 un appariement entre les informations qualitatives du panel et les données des fichiers exhaustifs administratifs du scolaire et du supérieur (Parcoursup et éventuellement SISE) pourrait être le fondement d'analyses éclairantes sur les choix d'orientation des élèves dans le supérieur.

Analyse des logements étudiants

Depuis le remplacement d'Aglæe par Olafé, nouveau logiciel de gestion des bases des CROUS, des informations sont disponibles au delà des données des seules bourses étudiantes, notamment sur les logements ou la restauration. Un travail d'exploration ou d'analyse de ces informations pourrait être profitable, par exemple pour fournir une meilleure vision du logement étudiant et de ses liens avec leur formation.

NB. Ces travaux, prévus pour être menés avec l'aide d'un stagiaire de niveau master, ne seront pas menés en 2026 s'il n'est administrativement pas possible de monter de tels projets pour des raisons de ressources humaines.

Le département réalise et publie de nombreuses études :

a. Ouvrages

Le département contribuera en 2026 aux ouvrages collectifs que sont l'EESRI (14 fiches), Vers l'égalité femmes/hommes (8 indicateurs), l'Etat de l'emploi scientifique en France (1 sous-chapitre et fiches pour 2 autres), le RERS (41 fiches) et des ouvrages de l'Insee comme le Bilan Formation-Emploi ou de la Drees « Minima sociaux et prestations sociales » pour une fiche concernant les BCS et les aides aux étudiants.

b. Les Notes Flash

Plus d'une vingtaine de Notes Flash émanent du département. Elles sont en général récurrentes. Les notes inédites ou récentes sont soulignées.

Notes Flash prévues en 2026
Droits différenciés : profil des étudiants internationaux concernés en 2024-2025
Les STS - inscriptions 2025-2026
Les CPGE - inscriptions 2025-2026
Les résultats des brevets de techniciens supérieurs - Session 2025
Parcours et réussite en STS : les indicateurs de la session 2025
Parcoursup 2026 : Les vœux des lycéens à l'entrée dans l'enseignement supérieur
MonMaster : Candidatures en Master 2026
Les effectifs universitaires en 2025-2026 (premiers résultats)
Les effectifs en IUT en 2025-2026
Les effectifs en INSPE en 2025-2026
Les effectifs en cycle ingénieur en 2025-2026
Les effectifs dans l'enseignement supérieur en 2025-2026 (principaux résultats de la synthèse)
L'apprentissage dans l'enseignement supérieur en 2025
Les boursiers sur critères sociaux en 2025-2026
Prévisions des effectifs dans l'enseignement supérieur : Rentrées 2026 et 2027
Parcoursup 2026 : les propositions d'admission dans l'enseignement supérieur
MonMaster : Admissions en Master 2026
<u>Parcours et réussite en IUT : les résultats de la session 2025</u>
Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2025
Parcours et réussite en master : les résultats de la session 2025

Parcours et réussite des étudiants en première année de santé : les résultats de la session 2025
En fonction de la charge de travail par ailleurs à une date non définie :
<u>Premiers éléments sur la formation continue (FC) à l'aide des bilans pédagogiques et financiers</u> (source administrative alternative à l'enquête sur la FC)
Publication éventuellement sous format <i>Note d'information</i>

c. Les Notes d'information

Les études donnent lieu, en général, à publication d'une [Note d'information](#). Certaines (seulement quelques-unes cependant, en italique dans le tableau ci-dessous) sont récurrentes, d'autres donnent un éclairage sur une problématique d'importance pour l'enseignement supérieur ou généralement apparue au cours des sollicitations faites au département. En particulier, pour cette année 2026 :

- Les travaux exploitant les cohortes d'étudiants construites à partir des appariements entre les différentes bases d'inscription et de diplomation seront poursuivis, notamment sur l'analyse des parcours des entrants en licence ou autre filière particulière. Des études de parcours de populations spécifiques d'étudiants seront aussi poursuivies (notamment en fonction du cumul emploi-étude). Une analyse plus économétrique sur les transitions des étudiants entre les différentes années des filières de formation de l'enseignement supérieur sera développée afin de proposer des stratégies innovantes de compréhension des parcours des étudiants et d'évaluation de la diversité des chances de réussite étudiante.
- Un chantier de refonte méthodologique de l'estimation des valeurs ajoutées des établissements d'enseignement supérieur sera repris et pourra donner lieu à une publication à la fois méthodologique et présentant des indicateurs de valeur ajoutée pour les établissements universitaires, voire les STS ou, à terme, les CPGE. Une extension de l'application de cette méthode à l'insertion professionnelle sera envisagée en parallèle.

Notes d'information prévues en 2026
Orientation vers les filières en apprentissage dans l'enseignement supérieur via les informations issues de Parcoursup
Le devenir des étudiants inscrits en L1
D'où viennent les étudiants inscrits en master à la rentrée 2024 ?
Inscriptions en BTS des élèves de lycées professionnels bénéficiant d'un avis positif de leur chef d'établissement
Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2025 à 2034
La réussite des étudiants sportifs de haut niveau dans l'enseignement supérieur
Exploitation des bilans pédagogiques et financier pour éclairer la situation et l'évolution de la formation continue
Panorama des établissements privé d'enseignement supérieur
Valeur ajoutée des formations de l'enseignement supérieur : méthodes et résultats
Les effectifs étudiants en 2025-2026
<u>Sous réserve de temps disponible pour leur réalisation :</u>
Analyses sur le logement étudiant
Valeurs ajoutées des sections de technicien supérieur
Insertion professionnelle ajustée des caractéristiques des diplômés sortant d'une formation

Plusieurs contributions du département dans des ouvrages collectifs, de l'INSEE ou de la DREES notamment, seront publiées en 2026 : en particulier, des analyses sur les services publics dans un INSEE Référence dédié ou les évolutions de diplômes délivrés dans le Bilan Formation-Emploi.

d. Les open-data

En collaboration avec le département d'ingénierie et de science des données, sont mis en ligne l'open data sur Mon Master, celui sur Parcoursup, accompagné d'une douzaine d'open data sur les

inscriptions et les diplômes délivrés dans les établissements de l'enseignement supérieur sous tutelle du ministère dans tous les établissements du supérieur et sur la poursuite des bacheliers dans l'enseignement supérieur détaillé. Ces *open-data*, mais aussi des data viz ou des tableaux de bord associés aux open data, sont mis en ligne sur le site du Ministère (https://data.esr.gouv.fr/FR/T525/enseignement_superieur).

Liste des open-data du département :

Parcours et réussite
Taux de poursuite des néo-bacheliers dans l'enseignement supérieur par académie
Données Parcoursup
Vœux de poursuite d'études et de réorientation dans l'enseignement supérieur et réponses des établissements Parcoursup : propositions d'admission dans l'enseignement supérieur des élèves de terminale diplômés du baccalauréat général selon leurs enseignements de spécialité
Données Monmaster
MonMaster 2023 - vœux de poursuite d'études et de réorientation en master et réponses des établissements MonMaster 2024 - vœux de poursuite d'études et de réorientation en master et réponses des établissements
Inscriptions
Effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur - détail par établissements
Effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur (données non agrégables)
Effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur (données agrégables)
Zoom sur les établissements sous tutelle
Statistiques sur les effectifs d'étudiants inscrits par établissement public sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur (hors doubles inscriptions université-CPGE)
Statistiques sur les effectifs d'étudiants inscrits par établissement public sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur (avec doubles inscriptions CPGE)
Effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements publics sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur
Zoom sur les INSPE et les CPGE
Statistiques sur les effectifs d'étudiants inscrits par école et institut national supérieur du professorat et de l'éducation (ESPE-INSPE)
Effectifs d'étudiants inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles
Diplômation
Principaux diplômes et formations préparés dans les établissements publics sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur
Diplômes délivrés dans les établissements publics sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche
Nouveaux Open Data à venir
Etudiants étrangers en mobilité
Inscriptions en BTS
Succès en BTS

e. Travaux transverses

Le département est aussi en charge de travaux transversaux :

- La rédaction du Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et la recherche (BOESR) du programme des opérations statistiques et de contrôle de gestion des directions d'administration centrale ;
- Le suivi de la qualité des travaux statistiques, dans le cadre du code des bonnes pratiques statistiques européenne ;
- Le suivi juridique (mise à jour, nouvelle déclaration) des traitements de données personnelles du SIES (réfèrent RGPD) en lien avec la DAJ du MESR et du MEN.

2 Mission InserSup – Insertion professionnelle des sortants de l’enseignement supérieur

Le SIES a déployé en 2023 le dispositif InserSup basé sur l’appariement des données issues du système d’information sur le suivi des étudiants (Sise, complété par les remontées individuelles issues des bases Sifa et BPBac) avec les déclarations sociales nominatives (DSN) en vue de mesurer l’insertion professionnelle des diplômés sortants de l’enseignement supérieur. Ce dispositif vise à remplacer les enquêtes insertion professionnelles des étudiants de licence professionnelle, master, IUT (désormais BUT) et IPDoc. En 2025, le dispositif a été étendu aux BUT et aux diplômes bac+3 de grade licence et Bac+5 de grade master. Les indicateurs sont désormais déclinés selon le régime d’inscription (apprentissage ou non) après enrichissement des données provenant de la base SIA (système d’information sur les apprentis, source employeurs) de la Dares. En 2026, ces productions seront étendues aux bachelors. Le dispositif sera enrichi d’indicateurs présentant, par formation fine, les principaux secteurs d’activité dans lesquels les sortants occupent un emploi, et la catégorie socioprofessionnelle de ces derniers. Un travail avec le service statistique ministériel de la Culture sera réalisé en vue de définir le périmètre d’une champ Culture permettant notamment la production de statistiques diverses sur ce domaine.

Des évolutions techniques d’optimisation et de consolidation du système d’information seront réalisées (voir partie 5.4.2 vii).

La mission assure le pilotage et l’exploitation des enquêtes d’insertion professionnelle menées annuellement par les universités auprès des diplômés de licence professionnelle, de master et de DUT (pour l’exploitation uniquement pour ces derniers).

Ces enquêtes seront conduites en 2026 sur la population des diplômés 2024 de licence professionnelle et de master des universités selon les modalités actuelles. Début 2026, la mission préparera en parallèle la future enquête qui sera sur le terrain à compter de fin 2026, selon de nouvelles modalités et sur un périmètre de diplômés élargi à ceux couverts par InserSup fin 2026. L’application utilisée pour les enquêtes IPDoc sera mobilisée moyennant un développement adaptatif qui sera confié à un prestataire. Le principe de l’enquête reposera sur l’interrogation des seuls sortants du supérieur non retrouvés en emploi salarié dans les fichiers de la DSN.

La mission aura à constituer, au 1^{er} trimestre 2026, le dossier de présentation de cette enquête d’insertion professionnelle redéfinie en vue du passage au Comité du Label du Cnis, prévu en juin 2026.

La mission assure également le secrétariat de l’Observatoire national de l’insertion professionnelle (Onip) qui se réunit deux fois par an, et dont les membres ont été renouvelés en 2025.

Enfin, une réorganisation aura lieu en septembre 2026 afin d’intégrer l’équipe en charge d’InserSup et ses missions dans un pôle Insertion professionnelle des étudiants au sein du département des statistiques sur l’enseignement supérieur.

3 Département des études statistiques sur la Recherche

En 2025, le département des études statistiques de la Recherche a mené à bien son programme d’enquêtes habituel. Les échéances légales ont été respectées pour la transmission à Eurostat des données provisoires et définitives sur la R&D. La refonte informatique de l’enquête sur les crédits budgétaires Recherche de la Mires a été lancée. Le questionnement de l’enquête est revu en parallèle via un groupe de travail réunissant les principaux acteurs du ministère (Igesr, DGRI, DGESIP). La refonte de l’application informatique de gestion de l’enquête R&D sur les entreprises « QO » a été réalisée tout au long de l’année et sera finalisée début 2026. Elle a mobilisé l’ensemble de l’équipe pour réaliser les spécifications et la recette des fonctionnalités. Le traitement des enquêtes sur la R&D dans les administrations a connu des évolutions applicatives importantes avec l’intégration du tableau de bord de l’emploi scientifique, la création d’une fonction très appréciée d’import Excel dans l’application de collecte et l’abandon de l’application d’ajustement et diffusion qui était devenue obsolète.

Les productions du département ont été diffusées *via* les supports habituels (Notes Flash et Notes d’information). Certains délais de publications ont été raccourcis, en particulier pour les Notes d’information. Le département a participé aux travaux méthodologiques d’Eurostat et a contribué aux travaux en cours de l’OCDE et du Cnis. Le dialogue avec la DGRI a été renforcé, et les travaux du département ont fait l’objet de plusieurs présentations externes ou internes (Comité de coordination du doctorat, AVUF, comité égalité inter-EPST...).

Le poste de responsable de l'insertion professionnelle des docteurs et du suivi des doctorants a été pourvu à compter du 1^{er} janvier 2025. Cette arrivée a permis une remise à plat de l'enquête IPDoc dont l'édition 2025 a été lancée conformément au calendrier attendu.

En 2026, les travaux de modernisation des outils de production se poursuivent encore avec :

- Les travaux de développement d'une future application de gestion, d'ajustement et de diffusion des enquêtes sur la R&D dans les administrations ;
- La production de tous les jeux de données en open data des enquêtes sur la R&D dans les administrations attendus par le Sittar et les autres utilisateurs ;
- La finalisation de la refonte de l'application Mires et de la rénovation de l'application de gestion de l'enquête R&D auprès des entreprises.

3.1 Le financement de la R&D

a. Enquête sur les crédits budgétaires de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur (Mires)

Cette enquête annuelle permet de recenser les crédits budgétaires destinés à la recherche scientifique et au développement technologique par objectifs socio-économiques. Elle est lancée en avril pour un retour des questionnaires fin mai et concerne environ 70 organismes et services ministériels. Les résultats de cette enquête sont présentés dans le rapport sur les politiques nationales de recherche et de formations supérieures (Jaune Recherche) du projet de loi de finances. Ils sont publiés en juin dans une Note Flash du Sies.

En 2025, la responsable de l'enquête a travaillé avec un prestataire informatique sur la création d'une application conformes aux standards en vigueur permettant la collecte par internet et la gestion de l'enquête. La plupart des développements ont été réalisés en 2025, mais la finalisation se fera au premier trimestre 2026. Selon le calendrier de livraison de cette application et les conclusions du groupe de travail, l'enquête 2026 pourra soit être réalisée avec la nouvelle application, soit selon les modalités antérieures de collecte.

Les données de crédits budgétaires répondent également à la demande GBARD (government budget allocations for R&D) du règlement européen European Business Statistics et sont très attendues par l'OCDE.

b. Enquête portant sur le financement de la recherche et du transfert de technologie (R&T), de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante (ES&VE) par les collectivités territoriales (CollTerr)

Cette enquête biennale vise à mesurer les dépenses des collectivités territoriales en faveur de la recherche et du transfert de technologie, ainsi que de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante. L'enquête 2025, clôturée en décembre, donnera lieu à de premiers résultats en mars 2026 publiés sous la forme d'une Note Flash du Sies, puis une diffusion sous forme de série longue, d'un jeu de données en open data et d'une contribution au Jaune budgétaire. Les données serviront également à alimenter les Strater.

La plate-forme de collecte, développée par un prestataire et mise en production en 2021, a subi de légères évolutions pour la dernière édition de l'enquête. Le questionnaire a été légèrement modifié : les dépenses en faveur des pôles de compétitivité, dont les montants sont devenus très faibles, sont désormais reléguées à une question unique.

Un travail méthodologique de refonte de la base d'enquête sera envisagé en 2026. Il s'agira d'exploiter les comptes individuels des collectivités, diffusés par la Direction générale des collectivités locales (DGCL) et uniformisés depuis 2024 sous la nomenclature M57, et qui devraient permettre de cibler beaucoup plus directement les collectivités ayant des dépenses effectives dans les sujets couverts par l'enquête.

3.2 Doctorants et docteurs

a. Enquête Écoles doctorales

Cette enquête est annuelle et permet de recenser les inscriptions en doctorat de l'année universitaire en cours ainsi que les diplômes de doctorat délivrés tout au long de l'année civile écoulée, par établissement et par domaine scientifique, en tenant également compte des financements et des cotutelles de thèse. En 2026, l'enquête sera lancée en mars pour un retour des informations par les

écoles doctorales fin avril ; la saisie des informations se fait encore cette année dans l'application SIREDO (Système d'information de la recherche et des écoles doctorales), les responsables des écoles doctorales et des établissements validant ensuite les informations transmises par les gestionnaires des écoles doctorales. Après l'ajout en 2025 d'un tableau sur les thèses non soutenues, le questionnaire sera stable en 2026.

Le recrutement d'un stagiaire est demandé pour assurer la collecte et l'exploitation de l'enquête 2026, comme pour les années précédentes. L'enquête ne pourra pas être lancée en l'absence de ce stagiaire.

b. Enquête nationale sur l'insertion professionnelle des docteurs (IPDoc)

Cette enquête biennale interroge les docteurs sur leur situation professionnelle un an, trois ans et cinq ans après l'obtention de leur diplôme.

Le poste de responsable de l'enquête est resté vacant d'août 2024 à janvier 2025, après une première vacance de novembre 2023 à février 2024. L'objectif principal de l'année 2025 était donc de rattraper le retard accumulé. Le premier semestre 2025 a permis à la nouvelle responsable de l'enquête de contrôler, apurer et redresser la base brute de l'enquête 2023 pour la cohorte de diplômés en 2020. Une Note Flash a été publiée début juillet 2025. Les travaux de mise à jour de l'open data ont débuté. Notamment, des travaux méthodologiques ont été menés pour y intégrer les données sur les salaires des docteurs en emploi en France et à l'étranger

L'objectif du deuxième semestre 2025 a été la préparation et le lancement au 1er décembre du millésime 2025 de l'enquête, avec une interrogation sur l'insertion à 1 an de la cohorte 2024, à 3 ans de la cohorte 2022 et à 5 ans de la cohorte 2020. Le recrutement de l'apprentie a été réalisé et elle est présente depuis fin septembre 2025 à raison de 3 jours par semaine. Un guide de l'enquête est en création sur le modèle de celui existant pour l'enquête sur les écoles doctorales. Un stagiaire a été recruté pour contrôler, apurer et redresser les données relatives à l'insertion professionnelle à 1 an des docteurs 2018 issues des enquêtes IPDoc 2019, 2021 et 2023. Un bilan de collecte de l'enquête 2023 a aussi été initié grâce à lui et sera complété au début de l'année 2026.

En 2026 le premier semestre sera consacré principalement à la collecte du millésime 2025 de l'enquête. Des relances téléphoniques gérées par un prestataire extérieur auront lieu d'avril à mai 2026 et nécessiteront une préparation dès janvier. Les jeux de données en open data seront également mis à jour avec les données de l'enquête 2023.

Les données de l'enquête feront l'objet d'une première diffusion à l'automne 2026 sous la forme d'une Note Flash sur l'insertion professionnelle à 5 ans des docteurs de la cohorte 2020. Le fichier de données individuelles contenant l'ensemble des résultats de la cohorte 2020 (à 1 an, 3 ans et 5 ans) sera mis à disposition au CASD avant la fin de l'année 2026.

Une réflexion est engagée pour intégrer l'enquête IPDoc, à plus long terme, dans le dispositif InserSup d'évaluation de l'insertion des étudiants, via la mobilisation de sources administratives existantes, et pour redéfinir les besoins en termes d'interrogation par enquête dans ce nouveau contexte. Débloquer des moyens pour conduire cette réflexion n'a pas été possible en 2025, notamment pour la comparaison des effectifs de doctorants dans SISE et dans l'enquête Ecoles Doctorales. Cette réflexion sera lancée en 2026 en fonction des disponibilités des agents du pôle SISE et de la cellule InserSup.

Il est urgent d'obtenir sur ces deux enquêtes IPDoc et Écoles doctorales des moyens humains à la hauteur des enjeux, ce qui n'est plus le cas depuis plus de quatre ans. Un poste supplémentaire a été demandé en août 2024, et refusé.

3.3 La R&D dans le secteur des administrations

La collecte des données 2023 des enquêtes auprès des administrations, démarrée en mai 2024, s'est achevée en avril 2025. La méthodologie de traitement de ces enquêtes a donné de nouveau lieu à des ruptures de série qui ont été documentées. Toutes les données 2023 issues des différentes enquêtes ont ensuite été exploitées en 2025 comme les années précédentes, en vue des produits de diffusion habituels (Note Flash, Note d'Information, EESRI, Jaune recherche, tableaux sur le site du ministère). Une estimation des effectifs par sexe en ETP a été calculée sur le millésime 2023 pour répondre à une demande de la FAO et ajoutée dans la table des résultats.

D'importants travaux de recette ont été menés début 2025, afin de mettre en production les fonctionnalités nécessaires à la collecte des données pour le tableau de bord de l'emploi scientifique. Notamment, le module permettant aux enquêtés de répondre sur un fichier Excel et d'importer ce fichier dans l'application de collecte DoRad répond à une demande forte des unités enquêtées. Tout

a été mis en production pour le lancement du millésime 2024 de l'enquête qui a eu lieu comme prévu en mai 2025. Les non répondants ont été relancés fin juin, début septembre et mi-octobre. Les lettres avis sont dorénavant signées par la sous-directrice du SIES, ce qui permet de simplifier et raccourcir la procédure. De septembre à octobre 2025, le pôle a bénéficié de l'appui d'un vacataire pour les relances auprès des ISBL.

Les prévisions Eurostat de novembre ont fait l'objet d'une amélioration méthodologique permise par le recalage du calendrier de l'enquête : les données prévisionnelles 2024 déclarées dans l'enquête sur le millésime 2023 ont été mise à jour par les données jugées fiables de l'enquête sur le millésime 2024.

Les programmes R de suivi de collecte, d'apurement et de redressement des résultats de l'enquête ont été améliorés et mieux paramétrés et viennent consolider l'outillage existant en la matière. L'application R servant à réaliser les ajustements a été consolidée.

Une note décrivant les traitements réalisés pour l'enquête et les outils associés a été écrite. Elle va servir de socle pour l'expression de besoins dans le cadre du développement de la nouvelle application de collecte et de gestion.

En 2026, l'expérience accumulée en termes de maîtrise des concepts, des process et de maturation des besoins grâce à la réécriture des ajustements et de la diffusion en R permettra d'écrire les premières spécifications d'une nouvelle application de gestion et d'ajustement - diffusion en remplacement de QO au premier semestre 2026 et d'entamer les développements.

Le département va présenter au Cnis la demande de renouvellement de l'opportunité et de la conformité de l'enquête R&D auprès des associations, fondations et GIP. Le passage en opportunité aura lieu au premier semestre et le passage au comité du label au deuxième semestre. Des travaux méthodologiques pour échantillonner l'enquête auprès des ISBL seront menés au premier trimestre 2026 afin d'alléger la charge de réponse des enquêtés.

Le travail d'harmonisation des populations enquêtées entre le secteur des entreprises et celui des administrations, mené chaque année lors de l'échantillonnage, sera poursuivi.

La diffusion des données du secteur des administrations sera progressivement enrichie via l'open data. La pose du secret permettra la diffusion des données régionales. Les données financières agrégées et individuelles pour les EPIC et les EPST sont déjà prêtes. Il reste à y ajouter les données individuelles des universités. Suivront les données sur les effectifs, très attendues, et les données régionalisées.

3.4 La R&D dans les entreprises

L'enquête sur les moyens consacrés à la R&D dans les entreprises en 2024 a été lancée le 12 mai 2025 via l'outil mutualisé Coltrane de collecte des enquêtes auprès des entreprises, outil utilisé à l'Insee et mis à disposition de l'ensemble du service statistique public. A partir de cette date, la collecte a suivi son cours (rappel le 16 juin, mise en demeure le 1^{er} septembre, constat de non réponse le 06 octobre). La phase de contrôle et d'apurement des questionnaires a été facilitée et rendue plus efficiente par la pérennisation de macro-contrôles qui permettent de prioriser les questionnaires à vérifier et les entreprises à recontacter. L'organisation du travail des gestionnaires a été pérennisée et les réunions de travail hebdomadaires se sont poursuivies.

En 2025, les publications et les transmissions de données à Eurostat ont été réalisées dans les temps. Un article sur la détermination de la population de l'enquête a été rédigé et présenté aux Journées de Méthodologie Statistique de novembre 2025. Une étude sur les brevets est en cours à partir des données de l'Observatoire Européen des Brevets et de l'enquête R&D entreprises.

Gestion de l'enquête en 2026

La fin de la gestion du millésime 2024 est prévue pour fin avril 2026. Les gestionnaires utiliseront les macro-contrôles développés en Python, ainsi que les micro-contrôles associés pour terminer de contrôler les réponses à l'enquête. Au premier trimestre 2026, la nouvelle application de gestion de l'enquête QE sera déployée en production, les gestionnaires utiliseront donc cette nouvelle application. Les traitements post-collecte de l'enquête au niveau de l'unité légale et de l'entreprise seront améliorés, notamment pour le comptage du nombre d'unités redressées. La procédure de contentieux se déroulera d'avril à septembre 2026. Le comité des utilisateurs est prévu pour septembre 2026, une fois les résultats du millésime 2024 diffusés.

Pour le millésime 2025 de l'enquête, le comité de pilotage est prévu en janvier 2026 et la collecte démarrera le 11 mai 2026. Comme tous les deux ans, l'enquête 2026 inclura le volet sur les chercheurs. Comme chaque année, le travail d'enrichissement de la population enquêtée sera mené sur la base

de données externes, notamment celles de la DGFIP sur le CIR. La question sur les nouveaux contrats LPR, ajoutée depuis le millésime 2023 de l'enquête est pérennisée.

Travaux méthodologiques à venir

Le département va présenter au Cnis la demande de renouvellement de l'opportunité et de la conformité de l'enquête R&D auprès des entreprises. Le passage en opportunité aura lieu au premier semestre et le passage au comité du label au deuxième semestre. Suite à l'article rédigé pour les JMS, des travaux méthodologiques seront réalisés pour déterminer s'il est possible d'améliorer le plan de sondage. La constitution du dossier pour le label sera l'occasion d'enrichir la documentation méthodologique de l'enquête et de mettre à jour les calculs de précision des agrégats.

Diffusion des données

Les résultats provisoires du millésime 2024 seront publiés en avril 2026 dans une Note Flash du Sies. Les données définitives seront envoyées à Eurostat pour le 30 juin 2026, conformément au règlement européen. La pose du secret pour la diffusion Eurostat sera appliquée.

Les jeux de données en open data seront mis à jour au second semestre 2026 avec le millésime 2024 et diffusés en même temps que la note d'informations sur les résultats détaillés de la dépense de recherche et développement expérimental en 2024.

Comme chaque année, la base de données individuelles de l'enquête sera transmise au CASD en septembre à destination des chercheurs.

L'étude sur le lien entre dépôts de brevets et dépenses de R&D, débutée en 2025, sera finalisée en 2026 et publiée sous la forme d'une note d'information. Elle mobilise les données sur les brevets français déposés à l'Office Européen des Brevets (OEB) et de l'enquête sur la R&D dans les entreprises.

Volet Chercheurs

Le millésime 2025 intégrera le volet sur les chercheurs et ingénieurs de recherche pour toutes les entreprises enquêtées, afin d'en réaliser une diffusion à l'échelle des entreprises profilées, de manière analogue à l'enquête principale et dans la continuité des travaux méthodologiques effectués en 2024.

Des ajustements marginaux ont été faits dans certaines formulations du questionnaire pour éviter notamment quelques confusions récurrentes.

3.5 Diffusion

Comme chaque année, la contribution du département à la ligne éditoriale du SIES sera conséquente :

a. Ouvrages

- La Brochure égalité femmes/hommes sera publiée le 8 mars comme chaque année ;

b. Notes flash du Sies récurrentes :

- Le financement de la recherche et de l'enseignement supérieur par les collectivités territoriales entre 2022 et 2025 en mars ;
- Les dépenses de R&D en entreprises (chiffres provisoires 2024) en avril ;
- Les inscriptions en doctorat en 2025, en juin ou juillet ;
- Les crédits budgétaires de la Mires destinés à la recherche en 2026, en juin ;
- La dépense de recherche et développement expérimental en 2024 (chiffres définitifs 2024 pour les entreprises et les administrations) en juillet ;
- L'insertion professionnelle à 5 ans de la cohorte 2020, en décembre.

c. Notes d'information du Sies récurrente et nouvelles

- L'activité de R&D selon les catégories d'entreprises en 2023, en mars ;
- Etude du le lien entre dépôts de brevets et dépenses de R&D, en juin ;
- La dépense de recherche et développement expérimental en 2024 (résultats détaillés 2024, premières estimations 2025) en octobre

d. Le département contribuera également :

- à l'ouvrage l'« État de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France » (édition 2026) qui sortira au printemps 2026 ;
- au chapitre « population agricole, formation et recherche » de la publication « Graph'agri » du ministère en charge de l'agriculture ;

- aux indicateurs de richesse demandés par l'Insee (Eva Sas) : effort de recherche dans l'UE ;
- à l'ouvrage « Repères et références statistiques », publié par la Depp ;
- à l'ouvrage sur l'État de l'emploi scientifique en France qui sortira à l'automne 2026.

Les données individuelles de l'enquête R&D auprès des entreprises et de l'enquête IPDoc pour la cohorte 2020 seront mises à disposition des chercheurs sur le Centre d'accès sécurisé des données (CASD).

Un planning des échéances du département est réalisé chaque année et permet à chacun de se positionner et d'anticiper tout problème.

3.6 Coordination internationale

En tant que producteur des statistiques nationales sur la R&D en France, le département intervient comme expert à l'OCDE et à Eurostat.

Pour l'OCDE, outre sa participation au NESTI, le département a contribué en 2025, et continuera de contribuer en 2026 au projet microBERD+, ainsi qu'aux indicateurs Biotechnologies et Nanotechnologies dans le cadre des principaux indicateurs de sciences et technologies (PIST/MSTI).

En 2025, l'échéance légale du 30 juin a été respectée pour la transmission à Eurostat des données définitives de R&D demandées dans le cadre du règlement EBS, et l'échéance du 30 octobre a été respectée pour la transmission des données provisoires et des métadonnées.

En 2026, si le temps le permet, des analyses plus approfondies seront menées pour tenter de répondre au règlement européen sur le financement de la R&D coordonnée au niveau transnational.

3.7 Réponse à la demande et aide au pilotage

- En 2026, le département répondra aux demandes régaliennes habituelles** : indicateurs PAP-RAP, Jaune budgétaire, Strater, données sur les doctorants pour la DGRH, fiches pour les publications ministérielles ou extra-ministérielles.
- De surcroît, le département a répondu en 2025 à environ 65 demandes émanant d'utilisateurs externes comme internes au Ministère, contre 58 en 2024 et une centaine en 2023. Cette diminution entre 2023 et 2024 s'expliquait par **une plus grande autonomie des utilisateurs de l'open data**.
- Des besoins de **données complémentaires émanant du ministère** seront traités :
 - Pour le Sittar, la mise à disposition des séries longues actualisées relatives aux résultats de l'enquête auprès des entreprises sur la R&D et à la régionalisation des dépenses de recherche (DIRDE et DIRDA)
 - Pour le Sittar, mise à disposition des données sur le recours par les entreprises au contrat doctoral de droit privé
 - Pour le Sittar, diffusion sur l'opendata des données individuelles pour les universités, les CHU et les CLCC de statut public
- Un **appui méthodologique** sera fourni à la mission Inser-sup sur les fonctionnalités de l'application IPDoc pour le développement d'une application de collecte pour les autres enquêtes d'insertion
- Les données issues de l'enquête IPDoc seront utilisées pour **alimenter la plateforme d'informations Doctorat.gouv.fr**. Une réflexion doit encore être menée sur le choix des données présentées, leur présentation et leur commentaire. L'intégration de graphiques interactifs issus des deux open-data est la principale piste envisagée. La mise à jour du contenu de ces open-data au premier semestre 2026 devra donc intégrer ce nouveau canal de diffusion.

4 Cellule Coordination des statistiques de l'emploi dans la sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche

La cellule emploi scientifique conduit un suivi statistique, des synthèses, des travaux de prospective et des études sur l'emploi scientifique.

Ses missions reposent sur un socle constitué du volet RH de l'enquête R&D (au sein des organismes de recherche), de la publication « l'État de l'emploi scientifique », ce socle étant complété/alimenté par des travaux d'exploitation et d'études statistiques (travaux initialement réalisés pour répondre aux demandes des services).

Aujourd'hui, les effectifs de la cellule sont composés d'un administrateur Hors classe et d'1 stagiaire, de mars à mi-juillet 2026.

La cellule exploite/conduit une seule enquête et exploite toutes les sources statistiques, sur l'emploi dans l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), externes au SIES, et produites au sein de la DGRH, du SRE, de l'Insee et du SSM¹ du ministère en charge de la Fonction publique pour réaliser des travaux statistiques courants et indispensables aux différents services du MESRE (SCSESR, DGRH, DGRI, IGESR).

Les travaux d'exploitation de ces sources statistiques externes présentent une efficacité, un rapport coût/bénéfices remarquables, mais, pour pouvoir obtenir une qualité suffisante sur un champ aussi réduit que celui de l'ESR public, ils nécessitent des interactions importantes avec les producteurs des sources, ainsi que des expertises et travaux méthodologiques conséquents chaque année pour extraire des analyses selon les critères/grilles pertinents (diplômes, corps des titulaires, ...). Ils nécessitent de plus la maintenance de tables de correspondance entre nomenclatures MESRE / nomenclatures producteur, ces tables étant historicisées.

4.1 Production statistique

a. Collecte anticipée de février auprès des principaux organismes de recherche sous tutelle principale du MESRE : les nouveaux types de contrats LPR - l'accueil des chercheurs étrangers

Cette collecte anticipée permet d'alimenter le PAP-RAP, le Jaune et la publication biennale « Etat de l'emploi scientifique ». Selon la même approche que celle de l'enquête R&D, elle demande les effectifs de personnels rémunérés en fin d'année **selon les nouveaux types de contrats, y compris les CPJ**. Pour ces dernières, l'indicateur permet d'appréhender la concrétisation effective, au niveau des laboratoires, des campagnes lancées par le ministère.

NB : sur l'autre versant de l'ESR, les universités, la DGRH ne mesure pour l'instant que l'emploi de CPJ au sein des universités, mais n'est pas en capacité de suivre les autres nouveaux types de contrats LPR.

b. Collecte du volet RH de l'enquête R&D, au sein des organismes de recherche

Le Tableau de bord est désormais intégré dans l'enquête R&D, sous Dorad.

Il convient de finaliser les derniers programmes d'édition des coproduits du Tableau de bord de l'Emploi scientifique intégré dans Dorad et de recoller sur les séries longues en tant que de besoin.

Publication : NF en Septembre

c. Travaux sur les revenus salariaux des personnels de la recherche

Ces travaux mobilisent le fichier SIASP² de l'Insee, fichier annuel des agents de la fonction publique et des postes qu'ils détiennent. Chaque année, cela nécessite des travaux d'apurement complémentaires.

Sur la population des personnels des EPST, par catégorie détaillée, les contributions attendues sont des fiches diffusées au sein de l'« Etat de l'emploi scientifique », l'état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (EESRI), la brochure parité Femmes/Hommes et le RSU/BDS du MESRE (rapport social et unique/ banque de données sociales - *Obligation légale*).

¹ SSM : service statistique ministériel. De par son propre statut de SSM et de par la loi de 1951, le SIES est habilité à accéder aux bases de données détaillées des autres SSM et aux données administratives des ministères.

² Système d'Information sur les Agents des Services Publics

4.2 Coordination internationale

a. Contribution au questionnaire annuel Eurostat UOE-PERS : statistiques d'effectifs d'enseignants en EPSCP, par catégories

Ce travail, auparavant réalisé par la DEPP, a été transféré à la cellule emploi scientifique depuis 2022. La méthodologie a été réévaluée en 2024, ce qui a permis de prendre en compte plusieurs petites catégories de personnels, dont notamment l'ensemble des vacataires d'enseignement, évalué à environ 15 000 ETP enseignement, en augmentation régulière.

b. Questionnaire OCDE sur les salaires des enseignants du supérieur, par ancienneté (entrée de carrière, fin, intermédiaire, ...).

Notes :

- le questionnaire de l'OCDE devrait être simplifié : collecte des salaires uniquement pour les personnels à temps complet (suppression des salaires en ETP), rythme biennal.
- L'utilisation des bases DGRH requiert de nombreuses précautions ; il convient par exemple de veiller à une bonne application du seul champ admis : « titulaires à temps plein rémunérés au 31.12 »³

c. 3 GT permanents sur les statistiques RH de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

- GT trimestriel Observatoire européen sur les carrières des chercheurs

Research and Innovation Careers Observatory – REICO

A ce jour, le questionnaire correspondant ne demande aucun travail au SIES, car l'OCDE rassemble des données issues des enquêtes emploi gérées/diffusées par les instituts statistiques nationaux.

- 2 GT semestriels : INES (INDicators of Educational Systems) et le sous-groupe NESLI afférent (NETwork for the collection and adjudication of System-Level descriptive Information)

En outre, la cellule fait passer les positions SIES/DGRH :

- au GT Eurostat « Education and training statistics (WG ETS) », via son représentant, la DEPP.
- au GT NESTI.

4.3 Travaux d'étude et publications

Le calendrier de toutes les publications est repris en paragraphe 4.4.

a. NI sur l'évolution de l'emploi des femmes de 2015 à 2024

Cette Note d'Information présentera deux axes :

- Actualiser une précédente NI sur le même thème, publiée en 2021, avec quatre années d'observations supplémentaires (jusqu'à 2024 inclus)

[L'emploi par genre et discipline au sein des organismes de recherche et des universités entre 2015 et 2020](#)

- dans le cadre des travaux de projections de départs en retraite de la cellule ES, les chaînes informatiques de microsimulation comportent un module simulant les futures promotions de MCF en PR. Il conviendra d'affiner ce module, en introduisant des variables nouvelles (grade précis atteint à la promotion, échelon, type d'établissement, ...) ;
Idem pour le module simulant les futures promotions de CR en DR, même s'il comporte moins de variables.

Utilisateur : département défis sociétaux et environnementaux, DGRH.

Date de publication : Septembre

b. L'État de l'emploi scientifique, édition 2026

- Réunion de lancement début 2026 pour une publication à l'automne.

c. Projections de départs en retraite et autres départs définitifs des titulaires de l'ESR (NI)

L'outil de projections de départs repose sur les données du Service des retraites de l'Etat (SRE) et permet des projections sur l'ensemble des titulaires des EPSCP et EPST. Cet outil va permettre de produire deux types de prévisions :

³ Et non, par exemple : « titulaires à temps plein rémunérés tout au long de l'année »

- des prévisions nationales, ce qui permet d'éclairer les Trajectoires d'emplois fixées par la LPR ;
- nouveau en 2026 : prévisions pour chaque EPST (hors INED)

L'outil sera actualisé en décembre 2025-janvier 2026. Sauf nouvelle décision, il comportera deux scénarios : avec maintien ou suspension de la réforme de 2023.

Date de publication : mars 2026.

d. Responsabilité du volet EPST du RSU/BDS

L'outil de projections de départs repose sur les données du Service des retraites de l'Etat (SRE) et permet des projections sur l'ensemble des titulaires des EPSCP et EPST. Cet outil va permettre de produire deux types de prévisions :

- des prévisions nationales, ce qui permet d'éclairer les Trajectoires d'emplois fixées par la LPR ;
- nouveau en 2026 : prévisions pour chaque EPST (hors INED)

L'outil sera actualisé en décembre 2025-janvier 2026. Sauf nouvelle décision, il comportera deux scénarios : avec maintien ou suspension de la réforme de 2023.

Date de publication : mars 2026.

e. Responsabilité du volet EPST du RSU/BDS

A partir de toutes ses sources déjà exploitées, la cellule ES produit des fiches commentées qui constituent la très grande majorité des données disponibles dans le volet EPST du RSU/BDS.

Note : le nouvel arrêté du RSU/BDS ayant été publié en 2025, celui-ci doit être considéré comme stabilisé. Dès lors, différents ajouts sont à explorer, là encore à partir de sources déjà exploitées : statistiques d'effectifs en fonction et d'âges moyens, par grade détaillé, ...

f. Les rémunérations perçues par les personnels hospitaliers universitaires (PU PH et MCU PH) au titre des deux ministères (MESR et Santé)

Ces personnels font partie des rares fonctionnaires à cumuler au même moment de postes de titulaires et à en percevoir les rémunérations correspondantes.

Il est possible de les repérer dans la base SIASP de l'INSEE et d'établir leur niveau de salaire.

- Quelques vérifications méthodologiques s'imposeront : vérifier que les salaires SIASP correspondent à ceux d'OREMS ;
- Les traitements et primes seront détaillés.
- Il n'est pas prévu d'appariement entre les 2 bases SIASP et OREMS.
- L'expertise et l'appui de la Drees et de la DGRH seront fortement sollicités.

Cette étude avait été mise au programme de travail 2025, mais la Drees, dont la participation est indispensable pour identifier les postes de titulaires hospitaliers à temps plein et apurer les données de salaire afin de réaliser cette étude, n'a pas pu dégager de moyens humains en 2025. En effet, le bureau concerné de la Drees était en sous-effectif en 2025 et l'est toujours en 2026 (un poste vacant). Le recrutement sur ce poste vacant devrait avoir lieu pour septembre 2026. Les travaux pourraient démarrer au mieux à son arrivée. Cette étude risque d'être reportée en 2027.

Publication : NF en 2027

4.4 Publications de la cellule emploi scientifique

a. Les ouvrages

		Remarques
L'État de l'emploi scientifique en France – édition 2026	Automne 2026	Précédente publication : 2025

b. Les Notes Flash

		Remarques
L'emploi scientifique dans les organismes de recherche en 2025	Septembre 2026	Effectifs, entrées et sorties de la recherche publique, par discipline, catégorie et genre

c. Les Notes d'Information

L'emploi par genre et discipline au sein des organismes de recherche et des universités entre 2015 et 2024	Septembre 2026	<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques descriptives - Modélisation des promotions en PR-DR, toutes choses égales par ailleurs (outils déjà existants) - Précédente publication : 2021
--	----------------	---

Les départs définitifs de l'ensemble des titulaires de l'ESR, de 2025 à 2033	Mars. 2026	Précédente publication : 2022
--	------------	-------------------------------

5 Département des Systèmes d'information

Le portefeuille de systèmes d'information sous la responsabilité du SIES comporte une quarantaine d'applications disponibles à la consultation sur [le site du PHILAE](#) du MESRE que l'on peut classer selon les axes suivants :

- Les SI pour le pilotage et la mise en œuvre des politiques publiques ;
- La dématérialisation au service de la réglementation ministérielle ;
- Les remontées et le partage d'informations, à des fins de suivi de politique publique autres que purement statistiques.
- Les remontées et le partage d'informations, à des fins de production de statistiques (mission SSM).

Ces dispositifs ont été réalisés, sont maintenus et sont sécurisés par le département des systèmes d'information de l'ESR qui en exerce la maîtrise d'œuvre tout en assurant un accompagnement des maîtrises d'ouvrage de la DGESIP, de la DGRI et de leurs services communs. Ils sont hébergés avec le concours de la Direction du numérique de l'éducation (DNE) qui met à disposition 3 DATACENTER pour l'exploitation des services :

- Le site de la PHE (services de communication essentiellement dont l'exploitation est sous-traitée à la société ATE)
- Les sites de la PHI (DUTOT et DESCARTES pour les services spécifiques à l'administration centrale)
- Le site de PHM d'Osny (services nationaux à haute disponibilité).

L'intégration des services sur les plateformes d'hébergement est pilotée par le département des SI sous-couvert des sociétés de sous-traitances qui agissent en assistance à maîtrise d'œuvre pour les développements et qui sont liées au MESRE par une 15aine de marchés publics.

Courant 2026 les sites de la PHI vont disparaître au profit du site d'AUZEVILLE dans la banlieue de TOULOUSE. Le programme de travail établi ci-dessous devra prendre en compte ce déménagement du patrimoine applicatif en proposant des jalons calendaires compatibles avec la continuité de service attendue par les calendriers d'exercice métier.

Le choix fait pour présenter les différentes applications, les attendus pour 2026 et les moyens mobilisés, est de se focaliser tour à tour sur les applications relevant, en termes de maîtrise d'ouvrage, de la DGESIP, de la DGRI et puis du service commun DGESIP-DGRI A.

5.1 La DGESIP

5.1.1 Les cadres de cohérence et l'urbanisation des SI – Volet immobilier à l'initiative de la sous-direction B3

Présentation : S'inscrivant dans la logique de mutualisation différenciée entre les acteurs des domaines ESR et de la démarche globale d'urbanisation du SI, les cadres de cohérence visent à assurer la cohérence de données partagées, tout en garantissant l'autonomie de chaque acteur dans ses choix relatifs au système d'information.

L'objectif des cadres de cohérence est de fournir aux acteurs métiers de l'ESRI et au ministère un cadre commun de normalisation des couches métier et fonctionnelles du SI, ainsi que les nomenclatures et référentiels communs, aux acteurs SI et éditeurs de logiciels les préconisations, les méthodes et les outils permettant l'échange et l'exploitation de données (interopérabilité) au sein des établissements, entre les établissements et les établissements regroupés ou associés, et entre les établissements et les autres acteurs (organismes de recherche, HCERES, agences de financement, CROUS, CNOUS, mutuelles...).

Une première version du cadre de cohérence SI immobilier a été réalisée et publiée en 2021 (<https://services.dgesip.fr/T976/S372/immobilier>). Elle s'est révélée utile et précieuse dans différents contextes, que ce soit dans le dialogue avec les composantes et les élus d'établissements, ou encore avec les collectivités territoriales, en matière de pédagogie, de facilitation des échanges, et d'accélérateur pour les projets SI. Son intérêt s'est également confirmé dans des contextes de dévolution d'établissement ou de constitution d'EPE.

La DGESIP B3, MOA et chef de projet ministériel du cadre de cohérence immobilier, a souhaité compléter cette version du cadre et la mettre à jour. Le comité de pilotage du chantier des cadres de cohérence a donné son accord. Les travaux pour compléter le cadre du macro processus

« logistique », avec l'ajout du macro processus 7 « Gestion logistique des usages », se sont terminés début novembre 2025. La publication du cadre ainsi complété est en cours par la MOA.

Feuille de route 2026 :

A partir de fin 2025 et en 2026, les autres macro processus du cadre de cohérence « Immobilier » seront actualisés. Les travaux termineront au plus tard mi-septembre 2026.

Sans d'autre chantier en prévision pour rédaction/révision de cadre de cohérence d'autre domaine métier, le ministère pourrait envisager de ne plus reconduire le marché.

Le cadre de cohérence Recherche, datant de 2017 sera pour sa part archivé sous forme de livrets PDF qui seront mis en ligne sur le site de la DELCOM.

5.1.2 L'annuaire des établissements, de leurs contacts fonctionnels et des listes de diffusion (ANNELIS)

Présentation : L'application ANNELIS rassemble l'ensemble des structures sous tutelles du MESR et comporte un certain nombre d'informations sur ces structures ainsi que sur les personnes occupant des postes majeurs en leur sein. Plusieurs listes de diffusion institutionnelle, partagées avec le MENJ (environ 25) sont automatiquement extractibles à partir de ce répertoire et régulièrement mises à jour (ex : présidents d'université). Le répertoire est en accès libre sous PLEIADE ou à partir des personnels enseignants référencés par la fédération d'identités de l'ESR.

En plus de la maintenance courante, en 2025 et afin de décharger les gestionnaires d'ANNELIS de la saisie de certaines données, deux modules de synchronisations ont été réalisés :

1. ANNELIS - RAMSESE : synchronisation des fiches établissements dans ANNELIS avec la BCE (source pour les données établissements),
2. RAMSESE – PAYSAGE : synchronisation des fiches des personnes dans ANNELIS avec PAYSAGE (source pour les mises à jour de contacts fonctionnels dans les établissements).

Les programmes générateurs des flux ont été hébergées sur des nouvelles machines d'un niveau de protection suffisant et de versions logiciels à jour.

Feuille de route 2026 :

Il est prévu d'améliorer les flux de synchronisation ANNELIS-RAMSESE et ANNELIS-PAYSAGE en fonction des besoins des applications consommatrices (FRESQ, ...),

Dans la mesure du possible il sera rendu accessible à la communauté métier des personnels administratifs des établissements via la fédération d'identité. Ses membres pourront alors signaler les mises à jour des données à prendre en compte pour instaurer un suivi de qualité.

Le transfert à AUZEVILLE est envisagé au courant du second trimestre 2026.

5.1.3 Les applications pour le pilotage et la mise en œuvre des politiques publiques et la dématérialisation au service de la réglementation

a. Applications au service de la stratégie et du pilotage des formations

(i) Le référentiel FRESQ pour le partage et l'analyse des formations reconnues de qualité

Présentation :

La plateforme FRESQ a été développée pour disposer d'un référentiel cartographiant l'ensemble des formations réputées de qualité et certifiées dans ce sens par le MESRE. Plus précisément ses objectifs sont de :

- **Améliorer** la fiabilité, la lisibilité et la visibilité de l'offre de formation bénéficiant d'une reconnaissance de l'Etat, identifiée selon un référentiel partagé.
- **Suivre l'évolution de l'offre** (ouverture/fermeture, effectifs réussite, poursuite d'études, insertion professionnelle) faite aux étudiants et son niveau de réponse à la demande du marché de l'emploi via des données partagées avec les établissements, répondant ainsi à une politique prioritaire du

gouvernement visant à adapter l'offre de formation d'enseignement supérieur aux métiers d'avenir et en tension.

- **Cartographier** l'offre existante.
- **Offrir** dynamiquement en temps réel une visualisation des données.
- **Mener des études** prospectives, comparatives.
- **Partager ces données** avec les acteurs du domaine (notamment par un jeu d'API ou d'un canal de publication reposant sur une logique d'abonnement offert aux opérateurs)

La plateforme est constituée désormais de 3 modules : un référentiel (REF), un module de gestion d'accréditation pour les formations du stock (LMD, diplômes d'ingénieurs, formations visées/gradées des écoles de commerce) en lien avec les établissements et les agences d'évaluation (REC) et un module (Rentrée prochaine) pour alimenter la plateforme Mon Master.

Le module de datavisualisation (FRESQ-VIZ) est développé en interne via une autre application.

Les modules REF et REC sont déjà en production :

- Pour REF, la migration des données sur un premier périmètre (**diplômes LMD, BUT, écoles de commerce, écoles d'ingénieur, formations de santé**) est effectuée ; l'immatriculation est fonctionnelle ; des fonctionnalités de recherche simple sont disponibles ; le mode « édition » des diplômes en stock est fonctionnel. Tous les profils utilisateurs ont déjà accès au référentiel avec des permissions différenciées.
- Pour REC, les développements liés au processus d'accréditation sont achevés ; Le dépôt des demandes est fonctionnel et en production.

Le SIES adossera ses dispositifs de suivi des étudiants (SISE) et de leurs insertions professionnelles (INSERSUP) à ce référentiel quand il le permettra.

Feuille de route 2026 :

Cette année 2026 doit poursuivre les efforts de 2025 concernant la mise en qualité des données des diplômes déjà en stock mais doit aussi intégrer de nouvelles formations.

Les besoins restent très importants afin de garantir l'achèvement du développement tant sur les fonctionnalités que sur le périmètre couvert. De nombreuses fonctionnalités sont encore à ajouter au Minimum Vital Product (MVP) actuel.

Le marché Tierce maintenance applicative (TMA) Agile ayant pris fin au mois août, le prochain marché devrait être publié en janvier 2026 et aboutir au choix du nouveau prestataire durant le 1er semestre 2026. En attendant, il nous faudra gérer des commandes via les marchés UGAP pour atteindre les objectifs de la feuille de route 2026.

3 gros chantiers sont en perspective cette année :

- interfacier FRESQ avec les SI-Scolarité, Parcoursup, VAE, ANNELIS... ;
- élargir le périmètre des formations reconnues ;
- adapter FRESQ à l'évolution du process d'accréditation (évolution vers une accréditation globale pour les établissements).

Il est prévu aussi, pour la fin de l'année, une ouverture grand public, à destination des étudiants, afin d'informer sur l'offre de qualité de l'enseignement supérieur.

(ii) Le plateforme « Mon Master »

Présentation :

La plateforme Mon Master propose trois grandes fonctionnalités : la première, informe l'ensemble des étudiants sur les masters nationaux proposés par les établissements d'enseignement supérieur, et la seconde, la deuxième les autorise à y candidater pour s'y inscrire et la troisième autorise à exercer un recours auprès du rectorat pour les titulaires d'une licence (ou d'un diplôme équivalent) n'ayant pas réussi à y parvenir.

Depuis le dispositif a été enrichi d'interfaces proposant des automatisations d'export des données, par web services, pour éviter faciliter et simplifier l'inscription administrative des étudiants admis dans les SI de scolarité des établissements adhérents à l'AMUE (synchronisation avec l'application APOGEE).

En 2025, de nombreuses évolutions ont été réalisées dont les plus importantes sont :

- L'intégration du module de publication de l'offre de formation dans la plateforme de candidature ;
- L'évolution du paramétrage des offres pour discerner les formations NON candidatables ;
- L'évolution d'envergure du modèle de recrutement en alternance ;
- La mise en place du webservice « Inscription » propre à MON MASTER qui permettra d'alimenter les SI « scolarité » des établissements avec leurs inscriptions ;
- L'interfaçage avec le référentiel FRESQ pour la collecte de l'offre de formation ;
- Les spécifications de la refonte du parcours candidat avec l'aide de la DINUM, de l'intégration des M2E dans la plateforme de candidature (suite à la réforme des MEEF) ;
- L'interface avec un outil d'assistance proposé par la DNE.

Feuille de route 2026 :

Les remontées de données pour recueillir les offres de formations de l'année universitaire 2026-2027 ont déjà été engagées depuis début novembre 2025 (via le référentiel FRESQ).

Le paramétrage des formations par les établissements a débuté le 1er décembre 2025.

La publication du catalogue officiel de celles-ci interviendra le 2 février 2026 (module de publication).

Les candidatures des étudiants débuteront le 17 février 2026, seront examinées dès le 21 mars 2026, pour aboutir à des admissions à partir du 3 juin 2026.

La possibilité de recourir à la saisine du recteur sera alors possible en juillet 2026 pour donner une chance de poursuite d'études aux candidats non retenus à l'issue d'une phase de candidature complémentaire démarrant vers le 19 juin 2026.

En termes de fonctionnalités nouvelles qui seront introduites dans le dispositif en 2026, le département des SI contribuera à faire développer, entre autres :

- **En vue de la Campagne 2026**

- Evolutions liées à la phase d'examen des candidatures et phase complémentaire (**Modification des modalités de notification et de mise à disposition des attestations de refus** et interfaçage de Mon Master et Cyclades dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants.
- Evolutions liées à la phase de gestion des désistements (GDD) et à la phase de consultation (**Refonte du téléservice de saisine et intégration au sein de la plateforme MM**) et permettre aux établissements d'appeler manuellement des candidats depuis la plateforme à l'issue de la procédure.

- **En vue de la Campagne 2027**

- Evolutions liées à la phase de recueil de l'offre et la phase de paramétrage des formations (**Elargissement du périmètre des formations présentes et candidatables via Mon Master**, sous réserve d'arbitrage).
- Evolutions liées à la phase de publication (**Interfaçage avec les SI de scolarité des établissements pour récupérer les données des candidats et permettre un pré-remplissage du dossier candidat**).
- Evolutions liées à la phase d'examen des candidatures dont la poursuite des évolutions du module de convocation des candidats.

Autres besoins importants hors gestion des phases :

- Correction des vulnérabilités détectées au cours des audits de sécurité ;
- Finalisation de la rédaction et passation d'un marché public de TMA.

(iii) Les banques de données des épreuves dématérialisées nationales en formations de santé

Présentation : Les épreuves classantes nationales (ECN) de médecine jusqu'en 2020, celles de pharmacie et celles d'odontologie sont organisées au moyen d'une application développée à partir de 2015-2016 par le MESR, dénommée « IPOMEN ». Cette application permet de collecter les sujets d'épreuves et d'en assurer le tirage au sort, avant transmission au Centre national de gestion (CNG) pour organisation des sessions d'épreuves. Cette application a été régulièrement modifiée, d'abord pour le passage des ECN sur tablettes en 2017, puis en application des demandes des conseils scientifiques ou du cabinet, répercutées par le service de la stratégie des formations. Courant 2024 a été envisagé le portage des épreuves du concours d'odontologie et pharmacie sur tablettes, comme pour les épreuves classantes de médecine.

Pour le moment, aucune loi n'a été instruite ni votée en ce sens et de ce fait, aucune spécification ni développement ne peut être envisagé.

Un marché pluriannuel (4 ans) de tierce maintenance applicative a été démarré en 2025.

Feuille de route 2026 : Les développements pour améliorer les concours en médecine EDN et ECOS vont se poursuivre. Ils comprendront :

Une refonte de la prévisualisation des Eléments d'Epreuve avec des améliorations sur l'affichage des vidéos, des Zones Pointées

Concours ECOS : Modification de l'export envoyé au CNG.

Concours ED : refonte de l'algorithme du tirage au sort afin d'en améliorer les performances ainsi que des évolutions mineures selon les besoins métiers.

La réforme sur les concours d'odontologie n'est toujours pas lancée et par conséquent les spécifications sur une modernisation de ce concours ne peuvent pas commencer. Il n'y aura donc très probablement pas de développements autour de ce sujet avant le deuxième semestre 2026.

De même concernant la réforme sur le concours pharmacie, il n'y aura pas non plus de spécifications sur des changements sur ce concours à apporter en 2026 dans IPOMEN.

Un point à fin du premier semestre 2026 sera à faire pour ces concours afin si besoin de gérer la modernisation de l'un des 2 concours au second semestre 2026

Le premier semestre semble donc suffisamment dégagé pour pouvoir mener à bien le sujet sur la mise en place d'un nouvel « Outil de gestion des circuits et des examinateurs » permettant d'automatiser le calcul du nombre de circuits nécessaires par UFR pour les ECOS ainsi que le nombre d'examineurs extérieurs à mobiliser au sein de chaque groupe d'UFR.

La migration sur AUZEVILLE est encore à statuer (RSSI) dans le contexte de l'infrastructure spécifique utilisée par l'application.

(iv) L'entrepreneuriat étudiant

Présentation : Un système d'information a été développé en 2019-2020 par le MESRE avec la double finalité d'administrer les candidatures des entrepreneurs étudiants et de permettre leur gestion de premier rang (jusqu'à l'attribution du statut étudiant et la possibilité d'obtenir un diplôme Etudiant-Entrepreneur D2E) par les PEPITE. Il a remplacé un premier dispositif produit par le SGMAP. Le développement a été réalisé en interne au niveau du SIES. Le projet a été mis en service le 27 avril 2020, à la date prévue, sans délai malgré le confinement. Des évolutions ont été développées les années suivantes : renouvellement possible des candidatures, version en anglais depuis 2025, respect du RGPD, mise à jour des composants, statistiques, DSFR, recours, champs nouveaux dans le formulaire, etc. L'application a été articulée avec la plateforme PEPITIZY, application « sur étagère » permettant aux PEPITE de suivre l'évolution de chaque projet entrepreneurial au cours de son développement.

Feuille de route 2026 :

Dans le cadre de la territorialisation de l'offre apportée aux étudiants et souhaitée par le MESRE, les Pépité déploient à compter de la rentrée 2025 des campus de proximité dans les zones peu couvertes par les établissements. Le développement demandé consiste à permettre aux étudiants qui candidatent au statut national d'étudiant entrepreneur de sélectionner le campus de proximité qui assurera leur suivi, l'accompagnement à l'entrepreneuriat, dans le cadre de la plateforme SNEE. Les évolutions suivantes seraient nécessaires, pour tenir compte de cette évolution stratégique et organisationnelle :

- Le campus (champ sera obligatoire) sera sélectionné après avoir sélectionné le Pépité, via un nouvel espace "Campus".
- La gestion des pages "Campus" se fera par les administrateurs de Pépité.
- Les menus de statistiques seront ciblées sur chaque campus.

Par ailleurs une migration technique vers la version LTS 6.4 de Symfony, est nécessaire. La version LTS 5.4 actuelle n'est plus maintenue mais reçoit des patches de sécurité jusqu'en février 2029. Une migration régulière des composants permettra d'éviter une refonte complète du produit plus tard. La charge directe pour le SIES est considérée comme importante.

La réalisation de ces évolutions reste conditionnée par la disponibilité du chef de projet qui est prioritairement mobilisé pour le pilotage conjoint du projet Mon Master. A défaut la MOA privilégiera les priorités pour leur prise en compte progressive.

La migration du serveur de recette vers le datacenter d'AUZEVILLE pourra être faite avant mars 2026 ou après juillet 2026.

5.1.4 Les remontées et le partage d'informations, à des fins de politique publique autres que purement statistiques

La DGESIP, pour ses activités de suivi, de pilotage et d'information, doit aussi disposer d'applications remontant des données pour les agréer ou les partager

a. Des applications souvent mixtes : pilotage et partage d'informations

(i) L'enquête « indicateurs » auprès des écoles de management

Présentation : L'évaluation de la CEFDG pour les diplômés de management repose sur une enquête qualitative amont dite « indicateurs » prise en charge par le département des SI et qui produit les éléments contextuels des orientations des écoles de management dans leur politique de déploiement des projets de nouveaux diplômés visés et grades de licence ou de master

Feuille de route 2026 : L'enquête actuelle sera maintenue pour une dernière année sans évolution des formulaires. Les échanges avec le département DGESIP-DGRI A2-1 concernant la cohérence avec les données SISE (comparer les données saisies dans chacune des enquêtes) devraient se poursuivre afin de prendre en compte les sources d'information qui pourraient participer à sa mise en qualité (effectifs d'étudiants issus de SISE, taux d'insertion issus des enquêtes d'insertion professionnelle ou d'InserSup). L'ajustement des calendriers de remontée de données de chacun des processus de collecte est à étudier pour pouvoir y parvenir.

L'enquête devra également s'aligner sur le référentiel FRESQ pour les formations existantes.

La meilleure période pour la migration vers le datacenter d'AUZEVILLE : 2nd semestre 2026

b. Les applications en appui à la sous-direction financière : pilotage et remontées d'information

(i) Anciens dispositifs toujours utilisés

Présentation : Le SIES gère également des applications dites « Emplois » (GEMOS et GESUP2), qui remontent les informations sur les emplois dans les établissements, différenciées selon que les établissements soient passés au régime des compétences élargie (RCE) ou non. GESUP2 (gérée conjointement avec la DGRH et la DNE) permet le suivi de emplois et des postes des enseignants-chercheurs, GEMOS, ceux des BIATSS.

Les applications présentes désormais un niveau d'obsolescence technique et fonctionnel avancé.

L'application GESUP2 (maintenue par la DNE) devrait faire l'objet d'évolutions tout au moins adaptatives, si ce n'est réglementaires et être intégrée dans la future application ODYSSEE.

L'application GEMOS était maintenue par le SIES mais l'obsolescence de ses composants a conduit le département des SI à la décommissionner tout en sécurisant ses stocks en base de données.

Feuille de route 2026 : La demande du département B2-2 de disposer d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMOA) pour disposer d'un support de niveau 2 (utilisation anomalies) sur le dispositif GESUP 2 encore en exploitation sera prise en compte mais n'étant pas associé aux ateliers de rénovation du projet GESUP 2 conduit par la DNE, cette AMOA ne pourra pas porter sur ODYSSEE à l'avenir.

En parallèle une formation à GESUP 2 du nouveau gestionnaire sera effectuée et une documentation complémentaire à celle déjà existante sera rédigée.

Le maintien à l'identique et autant que faire ce peu de la base de données, issue de GEMOS, des emplois et des postes de BIATSS pour les établissements de l'ES (plafond des emplois uniquement pour les établissements RCE) sera également assurée.

Une documentation sera rédigée pour la mise à jour de la base de données suivant les différents types de demandes sur les postes (création, transformation ou suppression).

(ii) L'application PAP-RAP

Présentation : Pour le compte de la sous-direction financière (DGESIP B2), le SIES a développé et gère une application de remontée des données des établissements du programme 150 pour la constitution des PAP et des RAP soumis au Parlement.

Elle est très appréciée par les opérateurs pour son ergonomie et son mode collaboratif. Ce dispositif recentré sur la plateforme collaborative « ESR-Projets » a permis de tenir les échéances et de restituer les RAP et les PAP avec d'excellents taux de participation des opérateurs (100 % à plusieurs reprises).

Feuille de route 2026 : L'application actuelle sera maintenue tout en réalisant des évolutions mineures et selon le calendrier suivant :

- Ajout d'un formulaire dans le classeur RAP dès l'enquête RAP 2024 (1er trimestre 2025).
- Ouverture de l'enquête RAP 2025 : 1^{er} trimestre 2026
- Ouverture de l'enquête PAP 2026 : Fin 2^{ème} trimestre 2026.

De nouvelles extractions seront développées pour répondre aux exigences réglementaires de production des PAP et RAP.

L'enquête parc automobile ne sera pas reconduite lors de l'enquête RAP 2025.

La meilleure période pour la migration vers le DATACENTER d'AUZEVILLE : A partir de juillet 2026.

(iii) Atlas

Présentation : Le département B2-2 a développé en 2022 un outil permettant de saisir, suivre, agréger les allocations de crédits et d'emplois aux établissements d'enseignement supérieur, jusque-là gérées sous tableurs Excel. Cet outil, dénommé Atlas, prend en charge toute la chaîne de production des notifications de moyens, de la saisie via formulaire d'une mesure (individuelle ou collective), en automatisant certaines spécificités (extension en année pleine, majoration outre-mer, imputation budgétaire), jusqu'à la production de courriers de notification, en passant par la confection des demandes d'avis/visas adressées au contrôleur budgétaire ministériel.

L'année 2025 a été consacrée à la fin des développements majeurs du socle par le département B2-2 puis par une présentation et un transfert de compétences auprès de la cheffe de projet MOE du département des SI qui conduit les actions visant à sécuriser le dispositif et à industrialiser sa maintenance (échéance fin 2026).

Feuille de route 2026 :

Dans un premier temps, les options technologiques de l'architecture logicielle pourront être réévaluées.

Puis, pour ce qui concerne la mise en maintenance, l'orientation sera de lancer courant 2026 un marché public de sous-traitance pour une prise en charge effective au début 2027.

Prévoir une assistance à MOA pour la rédaction d'une expression de besoin.

(iv) L'application DPG

Présentation : Pour le compte de la direction financière du SG, mais au titre des établissements de l'ESR, le SIES a développé une application DPG recueillant les documents budgétaires successifs produits par les conseils d'administration (4 phases dans l'année). Ils permettent au MESRE d'accompagner la politique salariale des opérateurs RCE et non RCE du programme 150.

Feuille de route 2026 :

La maintenance (dont l'initialisation de la campagne 2026) sera prise en charge. Le suivi des 4 phases des enquêtes RCE et Non RCE tout au long de l'année (Initialisation, suivi, extractions, ...) sera assuré.

Des évolutions seront à prévoir pour l'exercice budgétaire 2026 (ouverture de la 1^{ère} phase pour le dernier trimestre 2025). La DAF devra produire une expression des besoins pour les conduire.

Les évolutions demandées par la MOA pour l'exercice 2026 sont en cours de développement.

L'exercice 2026 de suivi des enquêtes sera assuré en s'alignant sur le calendrier prédéfini par la MOA (4^{ème} phase exercice fin 2025 et 3 premières phases d'exercice courant 2026).

La meilleure période pour la migration vers le datacenter d'AUZEVILLE : été 2026.

5.2 Les applications au service de la DGRI

(i) Le référentiel national des structures de recherche (RNSR)

Présentation : Le référentiel RNSR rassemble l'ensemble des structures de recherche des établissements et organismes. Il est mis à jour au fil de l'eau et innerve différents travaux, notamment les applications Galaxie/Odyssée, ScanR, les SI AAP d'ANR, ceux de GENCI, le référentiel international ROR etc. Le RNSR est maintenu a minima en qualité grâce à un réseau de référents dans les établissements et les organismes (les correspondants RNSR).

En 2025, en plus de la maintenance courante et l'assistance aux utilisateurs, différentes actions ont été entreprises :

- Renouvellement des certificats pour sécurisation des connecteurs RNSR-ODYSSEE
- Programme Java de mise en qualité des données (anomalies de conformité aux règles métiers avec notifications des erreurs)
- Programme Java de mise en qualité des données (anomalies de conformité aux règles métiers avec notifications des erreurs)
- Interfaçage de données RNSR pour alimentation de la nouvelle application ADAZ Établissement (**A**nalyse des **D**emandes d'**A**ccès aux **Z**ones à régime restrictif (ZRR)), piloté par le pôle PPST du service du HFDS du MESRE, qui permet le dépôt des demandes d'accès aux zones à régime restrictif de recherche, leur complétion, puis leur validation par l'établissement, ainsi que leur instruction par le pôle PPST et la saisie de la décision finale de l'établissement rendue sur la demande.

Les travaux lancés par l'AMDAC en 2025 sur la gouvernance et les définitions des structures de recherche sont en cours de finalisation et les livrables sont attendus fin 2025. Il est déjà prévu qu'un nouveau registre (RNeST) prenne la suite du RNSR, avec a priori une nouvelle maîtrise d'œuvre. Il est attendu de l'équipe RNSR qu'elle participe aux travaux de transfert de données. Son expertise pourra être sollicitée – de manière raisonnable – par la nouvelle MOE pour la mise en place du répertoire RNeST.

Feuille de route 2026 :

Pour 2026, le RNSR sera maintenu en l'état de bon fonctionnement, avec l'animation du réseau des correspondants RNSR des établissements tutelles tout en améliorant la qualité de données. Il bénéficiera probablement d'adaptations mineures.

Les serveurs d'application (VM) ainsi que la base de données (Oracle, machine physique mutualisée) devront être migrés à AUZEVILLE. L'application étant utilisée en permanence, aucune période de migration n'est privilégiée. La migration de la base de données vers un nouveau SGBD (POSTGRESQL) est envisagée mais ne devrait pas être menée à terme avant le départ à AUZEVILLE.

Parallèlement à la conception du nouveau référentiel de structures (RNeST) un cadre de cohérence de la modélisation des données de celles-ci a été publié par l'ABES. De ce fait, il a été décidé d'archiver les documents relatifs à l'ancien cadre de cohérence Recherche publiés sur le site ESR-Wikis et de le garder pour mémoire, en consultation sur le site du MESRE (version PDF des livrets).

(ii) L'application APAFIS

Présentation : L'application APAFIS permet à la DGRI d'instruire et d'autoriser les projets d'expérimentation animale, en s'appuyant sur les Comités d'Éthique régionaux. Développée par le SIES, elle remplace l'ancien processus papier et assure la dématérialisation complète du dépôt, de l'instruction et de la production des décisions réglementaires. La confidentialité des dossiers est garantie par le chiffrement des formulaires, et les résumés non techniques (RNT) sont automatiquement transmis à la plateforme européenne DECLARE. L'outil centralise également les données statistiques réglementaires fournies par les établissements utilisateurs.

Feuille de route 2026 : En 2026, les travaux engagés en 2025 se poursuivront, notamment la finalisation et la mise en production de la fonctionnalité multisites ainsi que la mise à disposition de nouveaux rapports pour les EU et les CE. L'année sera également consacrée au maintien en conditions opérationnelles et au traitement prioritaire des anomalies. Une documentation de synthèse et un paramétrage dédié seront mis en place au premier trimestre afin de déployer la fonctionnalité multisite auprès d'une communauté pilote avant une généralisation. Si nécessaire, une légère adaptation des scripts d'envoi des RNT vers DECLARE sera réalisée pour garantir la compatibilité avec les autorisations multisites.

La migration d'APAFIS vers le datacenter d'Auzeville devra garantir la continuité du service durant la bascule. Des tests techniques post-migration seront réalisés pour sécuriser la reprise et la stabilité de la plateforme.

(iii) Le dispositif multi-plateformes CERTI-LAB dédié à la réglementation

Présentation : Le dispositif CERTI-LAB est un projet de rénovation d'envergure visant à remplacer et mutualiser les plateformes réglementaires DUO, CODECOH et, potentiellement, APAFiS, toutes utilisées par la DGRI pour l'instruction de projets de recherche impliquant des éléments humains, des organismes génétiquement modifiés ou des expérimentations animales. Les deux premières applications (DUO et CODECOH), âgées de plus de dix ans, présentent une obsolescence

technique majeure qui ne permet plus d'intégrer les évolutions réglementaires nécessaires ni de garantir un niveau de sécurité satisfaisant. APAFiS, quant à elle, propose un niveau élevé de mutualisation qui pourrait limiter la spécificité de certaines évolutions liées à des besoins complexes

La logique de CERTI-LAB consiste à concevoir une plateforme unique afin de garantir fiabilité, simplicité d'exploitation, réduction des coûts de maintenance et capacité d'évolution en méthode agile. Le projet s'appuie sur un cahier d'expression des besoins finalisé en 2024, à l'issue d'une prestation d'AMOA menée avec le département B5 de la DGRI. L'objectif est de converger vers un socle unique, modulaire et amélioré au fil de l'eau, permettant d'intégrer rapidement les évolutions réglementaires.

Feuille de route 2026 : Le rôle de MOE pour cette plateforme a été attribué à la DNE et non au département des SI. De ce fait aucune feuille de route n'est prévue à ce sujet pour le département des SI.

(iv) **Le dispositif DUO**

Présentation : L'application DUO permet à la DGRI d'instruire, de manière dématérialisée, les déclarations et demandes d'autorisation liées aux organismes génétiquement modifiés. Depuis la reprise des missions du HCB, elle doit désormais couvrir à la fois les autorisations de projets scientifiques et les agréments d'installations hébergeant les expérimentations. Comme indiqué précédemment, l'application actuelle, limitée à la gestion des projets, présente un niveau d'obsolescence élevé et ne peut plus évoluer sur son socle technique actuel, rendant indispensable sa rénovation.

Feuille de route 2026 : Au cas où la plateforme CertiLab prendrait du retard, la migration du socle technique de DUO (à périmètre fonctionnel constant) sera menée au cours du premier semestre dans le but de sécuriser l'application et la procédure. Enfin, la migration des serveurs vers le datacenter d'Auzeville devra être anticipée, la plateforme DUO étant étroitement liée à une base de données mutualisée nécessitant une attention particulière lors du transfert.

(v) **L'application CODECOH**

Présentation : L'application CODECOH permet à la DGRI d'instruire, de manière entièrement dématérialisée, les projets de recherche portant sur les éléments humains conservés ou préparés à cet effet.

Feuille de route 2026 : Les travaux engagés en 2025 se poursuivront en 2026, avec la finalisation et le déploiement au premier trimestre de la montée de version du socle technique (SGBD, Java, serveur d'application), en parallèle de la migration de l'application vers le datacenter d'AUZEVILLE. Seule la version mise à niveau de CODECOH sera déployée sur cette nouvelle infrastructure. L'application sera ensuite maintenue en conditions opérationnelles tout au long de l'année, avec la possibilité d'intégrer des évolutions mineures selon les besoins réglementaires ou métiers prioritaires (archivage des déclarations terminées, ajustement de la numérotation des demandes modificatives et ajout d'une fonctionnalité de déclaration de la fin d'une collection ou de la fermeture d'un site.

Enfin, si l'amendement réglementaire attendu est validé, un développement complémentaire sur les fonctionnalités d'import/export devra être engagé. La stabilisation du nouveau socle se poursuivra au deuxième trimestre, tandis que le second semestre sera consacré à la consolidation de la plateforme et au MCO renforcé.

(vi) **Le SI permettant le suivi des projets financés par l'Etat dans le cadre des CPER**

Présentation : Les CPER (Contrats de Plan Etat-Région) sont reconduits tous les 7 ans. Un outil a été développé pour permettre aux DRARI de remonter les informations financières sur les projets et les montants financés chaque année grâce au cofinancement Etat-Régions du CPER. L'application nécessite d'entreprendre régulièrement des petits développements. Au-delà, le souhait est de faire un suivi au fil de l'eau, avec des remontées infra-annuelles. Idéalement, il s'agirait d'avoir une information sur un projet financé dès que ce financement intervient.

Feuille de route 2026 : Les prestations assurées seront les suivantes :

- Gestion de la campagne annuelle et maintenance courante des deux modules CPER et CPER-Indicateurs,
- Automatisation des transferts des données CPER vers l'application de la DGCL si cette dernière évolue pour accepter cet échange automatique,

- Définition d'un environnement de statistiques graphiques des indicateurs de qualité sous SI-Data (plateforme de DATAVIZ du département A2-3)
- Etude de sécurité informatique exigée et adaptée pour le contexte de l'application CPER-Indicateurs.
- Mise à niveau des composants techniques (changement de version d'OS, montée de version JAVA et TOMCAT) et transfert à AUZEVILLE pour les deux modules CPER au cours du deuxième trimestre.

5.3 Les Services Communs hors SIES : DAEI et sous-direction territoires, sociétés et savoirs

5.3.1 Les applications pour le pilotage et la mise en œuvre des politiques publiques et la dématérialisation au service de la réglementation

(i) **Une application gérant l'expertise scientifique des dossiers de coopération internationale bilatérale.**

Présentation : Le système d'information Expertises a été développé pour le double compte de la DAEI et du MAE. Il utilise des données de Campus France et permet l'expertise scientifique de dossiers de coopération internationale bilatérale. Il s'agit en général de projets de recherche en partenariat avec des laboratoires étrangers. Plus marginalement, il s'agit de projets portés par des chercheurs ou doctorants, et des bourses. Le financeur est le MAE, à l'issue du travail d'expertise (corpus de 250 d'experts des universités et des organismes, animé par la DAEI). L'application a été paramétrée pour être ouverte depuis le printemps 2020 aux conseillers de la MIP pour l'un des projets, « make our planet great again ».

Côté DGRI, il devient nécessaire d'être capable d'accompagner plus loin le suivi du processus en prenant en charge les décisions prises sur les financements par les jurys. Il sera également nécessaire de disposer d'une vue synthétique mais transversale sur l'ensemble des données (nombre de dossiers soumis, financés, ...).

Feuille de route 2026 :

- Le module d'exploitation en temps réel dans l'environnement SIDATA sous forme d'un tableau de bord, demandé en 2025, sera développé en 2026. Ce projet nécessite une forte adaptation/configuration système.
- Le module d'import Excel des décisions suites aux réunions bilatérales (notes étrangères, avis du jury etc.), prévu en 2025 sera réalisé début 2026 (nécessaire pour SI-DATA);
- Développement de quelques nouvelles fonctionnalités dont la principale est de permettre aux grands experts coordonnateurs de classer les dossiers par ordre de priorité.
- Mise à niveau des composants techniques (changement de version d'OS, changement de moteur de BDD : passage de Oracle à POSTGRES, montée de version JAVA et TOMCAT).

Transfert à AUZEVILLE : L'application étant utilisée en permanence, aucune période particulière n'est plus propice qu'une autre pour ce transfert.

(ii) **Les contrats doctoraux handicap**

Présentation : Il s'agit d'un SI permettant de donner aux établissements l'accord du MESRE sur les propositions de contrats doctoraux handicapés (CDH), après examen par les conseillers scientifiques de la DGESIP.

Feuille de route 2026 : Malgré l'absence d'un chef de projet pour piloter ce dossier (recrutement toujours en cours) le département des SI assurera les évolutions demandées cette année (enrichissement du formulaire), l'ouverture de l'application et sa maintenance réglementaire. Le support technique associé pourra être sollicité également si besoin.

Migration à AUZEVILLE : La campagne CDH aura lieu de mi-mars à mi-mai : prévoir la migration après la fin de la campagne, début juin.

(iii) **Les campagnes d'élection et les applications eCNESER**

Présentation : Les représentants du personnel et ceux des étudiants sont élus au CNESER selon deux modalités différentes.

Pour les personnels, l'élection a lieu tous les quatre ans. Il s'agit d'une élection par collèges et par liste, au niveau national. Pour les élections passées, l'organisation des élections était déléguée aux établissements, le ministère se chargeant de consolider les résultats locaux au niveau national. Pour les étudiants, l'élection a lieu tous les deux ans. Il s'agit d'un suffrage indirect par liste : les grands électeurs sont désignés dans les établissements, puis ils votent pour les représentants. Le SIES fournissait un outil « eCNESER » pour la collecte des résultats des élections des personnels et pour la constitution des listes des grands électeurs étudiants.

En 2025, le ministère a modifié les modalités de scrutin en organisant l'élection des représentants étudiants via vote électronique. L'ensemble du processus (recueil liste de grands électeurs, dépôt et validation des listes, organisation du scrutin et dépouillement) a été confié à une société spécialisée. Le SIES a apporté son expertise technique dans la qualification et l'organisation de ce procédé.

Feuille de route 2026 : Aucune élection n'est prévue en 2026, les prochaines (étudiants et personnels) auront lieu en 2027. Etant donné le retour d'expérience positif sur le vote électronique des étudiants, le ministère souhaite reconduire le même processus, y compris pour l'élection des représentants des personnels. Dans cet optique, un travail a été engagé avec la DGRH pour permettre de bénéficier de leur marché (prévu pour l'organisation des élections professionnelles du ministère). En première analyse, l'organisation des élections des représentants des personnels via ce marché semble tout à fait possible, les dispositifs étant très similaires. Par contre, la DGRH exprime ses réserves en ce qui concerne l'organisation des élections des étudiants, dont le processus est assez différent. Le maintien d'un dispositif tiers (reconduction auprès de la société mandatée pour celle de 2025 ?) pour cette élection semble donc nécessaire.

Au cours de l'année 2026, le SIES continuera à apporter son expertise technique pour la préparation de la mise en place de ces solutions.

5.3.2 Les applications de remontée et de partage d'informations, à des fins de politique publique autres que purement statistiques

Si les SI de remontées d'information à usage de la DGESIP concernent essentiellement les étudiants (étudiants en situation de handicap) et leurs formations (Portail master, portail CEFDG), ou les données financières, ceux qui ont été développés à usage de la DGRI ou mixtes concernent quelques outils de politique publique, avec une dimension territoriale forte : au niveau des régions, les CPER (voir plus haut) et les STRATER, au niveau des sites ou des établissements, les PIA au niveau des financements des grands projets de l'ESR à enjeux nationaux.

(i) **Outil sur de remontée et de partage d'informations sur les PIA**

Présentation : L'application PIA permet l'affichage des informations sur les projets labellisés investissements d'avenir, du PIA1 au PIA3 et PIA4 avec notamment son volet France 2030 de stratégies d'accélération. Ces informations sont des données qui viennent de l'ANR et qui sont retraitées par le SIES pour être intégrées dans l'application. Une consultation généraliste pour le grand public et une autre, plus spécifique, avec des tableaux de synthèses de financement, pour les personnels du ministère ont été rendues possibles

Feuille de route 2026 : Un marché public de tierce maintenance applicative a été initialisé en juin 2025. Le transfert de compétences des développements effectués via l'UGAP puis la prise en mains de l'application ont été réalisés par le titulaire du marché. La mission de maintenance corrective a été lancée au dernier semestre 2025 et se poursuivra en 2026.

Une mission de développements spécifiques a également été lancée au dernier trimestre 2025, avec une échéance des réalisations estimée pour fin 2025 / début 2026.

Cette mission comprend les développements de mises à jour des fonctionnalités et concernent essentiellement :

- L'affichage des versements ;
- Les tableaux de bord (contrôle général, établissement, import de documents) ;
- L'export Excel du rapport projet et du rapport établissement-
- La gestion des regroupements
- La carte d'identité des projets.

Le déploiement de ces développements spécifiques est prévu sur l'application de PROD pour fin 2025 / début 2026 (1er trimestre).

Une deuxième mission de maintenance corrective sera lancée au premier trimestre 2026, et cette mission sera renouvelée à chaque semestre (un bon de commande par semestre).

Un autre bon de commande de maintenance évolutive pourra être engagé au premier trimestre 2026 pour couvrir les évolutions régulières et répondre aux nouvelles exigences, cela inclut :

- La mise à jour technologiques de l'application ;
- L'adaptation aux évolutions de France 2030 ;
- L'amélioration continue des interfaces utilisateur/administrateur et des extractions pour une meilleure exploitation des données.

L'application sera migrée au premier semestre 2026 sur le site d'AUZEVILLE.

5.4 Le système d'information du SIES

Depuis l'année 2024 l'ensemble des applications concernant les travaux statistiques du SIES, précédemment gérées par le service informatique de la DEPP sont passées en maintenance au département SI après leur rénovation progressive.

5.4.1 Les principaux dispositifs anciennement maintenus à la Depp/Cisad et en cours de rénovation par le SIES

Les applications qui étaient hébergées à la DEPP ont toutes été transférées au fur et à mesure en hébergement auprès de la DNE qui est le partenaire institutionnel assurant le support de ce type d'activité pour le SIES.

Elles concernent les principales enquêtes du SIES sur l'enseignement supérieur et sur la recherche.

(i) L'enquête SISE

Présentation : Les plateformes Web PEPSISE/PEPIP sont des plateformes d'échanges de données et d'informations entre les établissements d'enseignement supérieur et le SIES. Elles sont le support des principales opérations de collecte d'informations gérées par le SIES, à savoir le système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) et les enquêtes d'insertion professionnelle (IP).

L'application PEPSCO (anciennement SCOLEGE) est une plateforme d'enquête visant à recueillir les effectifs des élèves des classes préparatoires aux grandes écoles et des sections de technicien supérieur en lycée privé hors contrat. Elle a été ouverte en production fin aout 2025.

Actuellement les 3 applications sont hébergées au sein de la PHI.

Une montée de version majeure du composant Symfony a été réalisée au mois de novembre 2025 sur les 3 applications.

Feuille de route 2026 :

Le département des SI continuera à accompagner le département des études statistiques de l'enseignement supérieur pour assurer les prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour qualifier les spécifications attendues et valider les développements, piloter la mise en productions des versions et assurer leur support technique.

Parmi les principales adaptations/évolutions de la feuille de route on signalera les opérations suivantes :

- Mise à jour de composants techniques pour éviter l'obsolescence
- Evolution majeure de l'IHM de PEPSCO
- Une refonte majeure du socle technique des trois applications est également à prévoir. La version gratuite de TALEND n'étant plus maintenue, un abandon de cette technologie sera nécessaire. Après audit et analyse, une migration vers une solution full Java semble la plus fiable et logique.
- Lancement de la dernière campagne PEPIP (courant mars 2026)
- Décommissionnement de l'application PEPIP (courant été 2026)
- Etude avec la MOA sur l'avenir du socle technique de PEPIP (réutilisation pour d'autres fins ? Refonte vers une application nouvelle ?)
- Optimisation de l'import BCN (si maintien de la campagne nomenclature)
- Interface SISE / INES sous réserve de la faisabilité et des besoins fonctionnels

- Analyse et étude de l'utilisation de l'application FRESQ pour la phase nomenclature de PEPSISE.
- Evolutions applicatives à prévoir pour PEPSISE et PEPSCO.
- Migration à AUZEVILLE à anticiper : date idéale à définir avec la MOA (probablement durant l'été mais à reconfirmer)

(ii) Application « CIDONES » (ou enquête 26) de collecte des données SISE agrégées

Présentation : CIDONES (Collecte par Internet des Données des Etablissements du Supérieur) est une application qui permet aux établissements de saisir des données agrégées concernant leur établissement, aux SSA (Service Statistiques Académique, Rectorat) de superviser la saisie par les établissements de leur académie, ainsi qu'à la MOA au SIES de superviser la saisie globale.

Cette application vise à enrichir les statistiques de SISE, principalement sur des petits établissements privés qui ne pourraient pas fournir des données individuelles.

Les données collectées des établissements concernent les effectifs des étudiants caractérisés par années, par cycles/niveau, par spécialisation, par civilité, par nationalité et par catégorie sociale.

La gestion dans CIDONES se fait par des campagnes annuelles. Une campagne de collecte est ouverte d'Octobre à Mai suivie de la phase d'exploitation par la MOA, via un export.

Feuille de route 2026 : Les prestations suivantes seront assurées :

- Maintenance courante et gestion de la campagne annuelle.
- Migration de l'environnement d'hébergement (système d'exploitation/VM, serveur Web, ...) et adaptations applicatives dépendantes de la migration.
- Notamment en raison de l'obsolescence de cette application, étude d'opportunité de remplacer CIDONES par un autre applicatif (PEPIP ou autre, à expertiser).

(iii) La plateforme d'interrogation de l'enquête R&D auprès des entreprises

Présentation : L'application de collecte de l'enquête sur les moyens consacrés à la R&D par les entreprises est la plateforme « Coltrane » de l'Insee. Il reste à moderniser son interfaçage avec l'application de gestion QE, pour faciliter le suivi complet de l'enquête par le département SIES A2-2. De plus la plateforme « Coltrane » va évoluer vers une nouvelle plateforme « Platine » et il faudra adapter l'interfaçage à cette nouvelle plateforme.

Un nouveau marché de maintenance corrective et évolutive pour l'application QE vient tout juste d'être notifié et lancé.

Feuille de route 2026 :

La refonte de l'application QE a démarré en 2025 et devrait être finalisée d'ici le premier trimestre 2026.

En 2026, il reste à effectuer les derniers développements relatifs à l'import des données de COLTRANE, en commençant par la mise en œuvre du processus de récupération des fichiers situés sur l'infrastructure de l'INSEE, l'importation de ces fichiers sur les VM (machines virtuelles) du Ministère et l'intégration des données dans l'application de gestion QE. Un script sera ensuite mis en œuvre afin d'automatiser le processus, et de l'exécuter de façon quotidienne.

Dans un second temps, le processus d'import des données de l'INSEE devra évoluer et être entièrement mis en œuvre : les données seront issues de la nouvelle plateforme de collecte de l'Insee, PLATINE. Le format de fichier va changer, en passant du XML au JSON, avec un changement de la structure des données du fichier d'import. Le passage à Platine est programmé au premier trimestre 2026.

L'application QE sera migrée au deuxième semestre 2026 sur le site d'AUZEVILLE.

(iv) L'enquête des moyens consacrés à la recherche et au développement par la MIRES

Présentation : L'analyse détaillée des objectifs des crédits budgétaires alloués à la recherche de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur (Mires) fait l'objet d'une enquête annuelle depuis 1992. Cette enquête interroge une cinquantaine d'organismes publics et départements ministériels destinataires de ces moyens sur le financement public prévisionnel de leurs activités de recherche.

La refonte de l'application est en cours de finalisation pour fin 2025. La nouvelle application doit être installée sur les serveurs PHI avant la fin de l'année.

Feuille de route 2026 :

Le lancement de la campagne d'enquête est prévu fin mars 2026. Des développements complémentaires (exports de données) devront être réalisés au cours du premiers semestre 2026. Transfert à AUZEVILLE : MIRES serait candidate pour un transfert en début d'année 2026, sinon en fin du premier semestre ou début du second semestre 2026.

(v) Les enquêtes R&D auprès des administrations

Présentation : L'application « DoRAAd » est un dispositif de collecte des réponses à l'enquête sur les moyens consacrés à la R&D dans le secteur des administrations au sens large. Elle permet un suivi centralisé du déroulé de l'enquête, bien que les questionnaires soient différents selon les entités enquêtées.

Les données collectées sont traitées dans un infocentre dénommé QO (voir (vi) ci-dessous) qui est exploité par une application de gestion non encore rénovée et qui n'utilise pas de technologie web.

En 2025, le tableau de bord de l'emploi scientifique a été intégré dans DoRAAd, afin de rationaliser la collecte des données.

Feuille de route 2026 : Quelques évolutions (Ajouter un tableau dans l'onglet Recrutements, modifier les formules de calcul de l'onglet Recrutements PP) vont être commandées en fin 2025/début 2026. Le suivi de cette prestation et l'installation des nouvelles versions sur les environnements PHI devra être assuré au premier trimestre 2026. Si la refonte de l'application QO est réalisée en 2026, l'interfaçage avec l'application DoRAAd devra également être mené. L'application sera bien évidemment maintenue en condition opérationnelle et son support assuré.

Transfert à AUZEVILLE : La période la plus propice pour ce transfert est mars/avril 2026.

(vi) L'application QO de gestion des données de l'enquête « Administrations »

Présentation : Les enquêtes concernant la R&D dans les administrations et les collectivités territoriales doivent voir leurs données consolidées dans une base unique pour un suivi qualitatif puis pour leur utilisation par les chargés d'études. L'application QO a été développée pour cet usage mais nécessite d'être rénovée car encore dans une ancienne technologie.

Feuille de route 2026 : La refonte de l'application QO prévue en 2025 n'a pu être menée faute de temps et de moyens, elle est reportée à 2026, et sera assurée par le titulaire actuel du marché de sous-traitance. La mise en service est prévue pour le second semestre 2026.

Le département des SI assurera par la suite les maintenances adaptative, corrective et évolutive de la nouvelle application, ainsi que son support, dès l'instant où elle aura été mise en service.

5.4.2 Les dispositifs développés et maintenus par le SIES

(i) L'enquête ED (Écoles doctorales)

Présentation : L'enquête ED est annuelle. Elle collecte les effectifs de doctorants dans les écoles doctorales. Elle en renseigne la répartition par établissements d'inscription, par financement, par origine et par durée de thèse.

Feuille de route 2026 : L'application actuelle sera maintenue en conditions opérationnelles et des évolutions mineures pourront avoir lieu pour harmoniser l'ensemble des remontés de données sur les contrats doctoraux liés à la LPR et à France 2030. Le département des SI assurera directement le développement des évolutions et le paramétrage de la campagne 2026. La mise à jour du référentiel ED devra être adapté du fait du changement d'outil pour l'accréditation des ED (FRESQ). L'adaptation à FRESQ n'est pas prévue dans l'immédiat, étant donné qu'une refonte de l'enquête devrait intervenir en fin d'année 2026.

La refonte de l'application, initialement prévue pour la campagne 2026 (début 2026) est reportée. Les travaux de refonte seront pris en charge par la société titulaire du nouveau marché de TMA (notifié en 2024) et devraient commencer au second semestre 2026.

Migration à AUZEVILLE : L'application et la base de données sont sur des machines mutualisées qui doivent être migrées à AUZEVILLE. Par conséquent, au cas où la refonte pour 2027 ne pourrait pas être réalisée, il paraît prudent de prévoir la migration à AUZEVILLE de l'application actuelle pour un coût minime (période propice : après la fin de l'enquête donc après la mi-mai).

(ii) L'application COLLTERR

Présentation : Initialement annuelle, l'enquête COLLTERR remonte de manière biennale depuis 2019, le budget des collectivités territoriales dédié à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante, à la recherche et aux technologies. Sa particularité est qu'elle couvre rétrospectivement 4 années d'exercices antérieures à l'année de sa campagne de lancement.

La collecte 2025 a eu lieu entre juin et septembre, la prochaine est prévue en 2027.

Feuille de route 2026 :

La maintenance de l'application sera assurée en 2026. En particulier sa maintenance adaptative, qui n'a pas aboutie en 2025 (départ du chef de projet MOE à mi-année, non remplacé à ce jour) : montée de version du composant PHP (en vue de prévenir toute obsolescence) et changement d'OS. Le fait que la collecte n'aura pas lieu en 2026 facilitera cette mise à jour.

(iii) L'application PREVSUP

Présentation : L'application PREVSUP réalise au niveau national des projections d'effectifs étudiants à 10 ans, qui servent à :

- Éclairer le débat public (publication d'une NI annuelle) ;
- Informer les décideurs début septembre sur les tendances en termes d'effectifs de la rentrée immédiate ;
- Informer les décideurs sur les effectifs à plus long terme selon différents scenarii.

Les académies peuvent aussi réaliser des projections en utilisant une méthodologie semblable à celle utilisée au niveau national, tout en ayant une autonomie complète sur les hypothèses.

Anciennement rénovée pour intégrer le modèle LMD des diplômes, elle est en cours d'adaptation pour intégrer la logique des nouvelles filières de spécialités du baccalauréat.

Feuille de route 2026 :

Le nouveau marché a été notifié en mai 2025. Le département des SI fournit l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour planifier les évolutions à développer et assurera le pilotage des prestations de nécessaires à la maintenance du produit.

La prise en mains de l'application a été effectuée par le titulaire du marché, suivi d'un premier bon de commande de maintenance corrective sur le dernier semestre 2025. Un deuxième bon pour la maintenance corrective a été émis pour le premier semestre 2026.

Un bon de commande pour des évolutions fonctionnelles a été émis le dernier trimestre 2025, avec une échéance estimée pour fin 2025 / début 2026 : ces évolutions concernent des mises à jour (logo du ministère par exemple) ou des nouvelles fonctionnalités (création d'alerte sur des valeurs aberrante, évolution des méthodes de prévisions).

Une maintenance adaptative sera commandée pour s'assurer de la correction des vulnérabilités des composants techniques.

L'application est actuellement hébergée à la PHI, et sera migrée au premier semestre 2026 sur le site d'AUZEVILLE. Aucune campagne de collecte n'étant prévue en 2026, la migration pourrait avoir lieu dès le début de l'année.

(iv) L'application IPDOC

Présentation : L'enquête IPDOC vise à collecter les données sur l'insertion professionnelle des docteurs à 1 an, 3 ans et 5 ans (depuis l'enquête 2023 lancée en 2024). Lancée de manière expérimentale en décembre 2015, l'enquête IPDOC est réalisée de manière biennale en version nationale (décembre 2025 pour millésime 2026). Lors des années non enquêtées au niveau national, les établissements peuvent utiliser l'application pour mener une enquête locale contextualisée s'articulant avec la version nationale (variables complémentaires possibles). Ce sera le cas fin 2025 donc. D'emblée, une plateforme a été développée pour exploiter l'enquête, les établissements restants libres d'utiliser une plateforme propre. De fait, l'application couvre aujourd'hui de l'ordre de 80 % des docteurs interrogés.

Feuille de route 2026 : Un nouveau marché de sous-traitance a été notifié en 2025.

Des évolutions sont en cours de validation en vue de l'ouverture de la prochaine campagne (décembre 2025) avec notamment l'intégration d'un nouveau questionnaire et de nouvelles fonctionnalités (changement du questionnaire, nouveau logo, nouveaux liens de la page contact, etc...). La version 3.5.1 prévue pour la campagne 2025 a été validée fin novembre 2025.

Des versions (v3.5.2 et v3.6.0) avec évolutions fonctionnelles sont déjà programmées pour le premier trimestre 2026 (import des enquêtes externes, identification des refus de réponses, enregistrement des variables administratives par les gestionnaires, modification de l'onglet « export statistiques »).

Une mission de maintenance adaptative sera à prévoir au 2^{ème} semestre 2026, avec une montée de version de certains composants techniques concernant notamment différents composants techniques (dont Symfony) et la correction des vulnérabilités constatées (si applicable).

L'application est actuellement hébergée à la PHI, et sera migrée au dernier trimestre 2026 sur le site de Toulouse.

(v) L'application INES

Présentation : L'application INES est une application tout à fait structurante pour l'enseignement supérieur. Elle vise à organiser l'immatriculation des étudiants, et leur inscription dans le RNIE, répertoire national des identifiants élèves, étudiants et apprentis, ainsi qu'à permettre la vérification des INE dont ils disposent déjà (dans l'enseignement scolaire ou supérieur). L'application a été finalisée et mise en production en décembre 2020. Elle a été ouverte en priorité aux établissements, ainsi qu'au CNOUS, à PARCOURSUP, à MON MASTER, et sert de référentiel « étudiants » à l'API StatutEtudiant.

Feuille de route 2026 : Un renouvellement du marché de la maintenance en condition opérationnelle de l'application INES interviendra fin janvier 2026. Ce nouveau marché entrainera un changement de prestataire, l'actuel n'ayant pas postulé.

Seront assurés la continuité du support aux utilisateurs, éditeurs et établissements, et le développement de plusieurs évolutions mineures visant à améliorer l'expérience utilisateur, les performances et les adaptations à d'éventuels changements chez nos partenaires.

Une mise à jour technologique des composants logiciels, débuté en 2025, devra se poursuivre en 2026, ainsi qu'éventuellement le traitement de failles sécurité liés à des versions spécifiques de composants logiciels de l'application (comme arrivé en 2025).

Pour sécuriser l'hébergement de l'application sur le long terme, il est prévu en 2026 la migration de l'hébergement d'INES actuellement à la PHE (hébergement et exploitation par une société externe) à la PHM (datacenter de l'Etat). Des travaux initiés pour cela en 2025 (changement du système d'exploitation des serveurs) devront se poursuivre en 2026 (avec, entre autres, un changement de base de données).

(vi) L'application Supdata et l'API StatutEtudiant

Présentation : L'application SUPDATA, articulée avec l'application INES, vise à communiquer automatiquement le statut étudiant d'une personne à tout organisme ou entreprise le requérant, dans le cadre d'une mission de service public. Cette application développée et maintenue par RENATER permet une remontée en temps réel des inscriptions dans les établissements supérieurs et favorise la création de nouveaux services aux étudiants, publics ou privés. Une première version de cette application a été finalisée en 2020, avec une mise en production début 2022. Une nouvelle interface permettant les remontées automatiques et quotidiennes des inscriptions des étudiants en CPGE et STS a été déployée en 2025. La vocation première de l'API StatutEtudiant reste de simplifier et d'automatiser l'identification du statut après des services publics ou privés demandeurs et adhérents à l'initiative « dites-le nous une fois » pour accélérer l'offre des services dont les étudiants peuvent bénéficier, mais cette API a aussi vocation à être utilisée à des fins statistiques.

Feuille de route 2026 : La dockérisation de l'application sera terminée et déployée en préproduction en décembre 2025, mais la consolidation et la validation de ce changement technique important seront faites en 2026 par des tests, un audit sécurité et un audit de montée en charge de l'application.

L'obsolescence a été traitée, à ce jour il n'y a pas de montée de version de composant identifiée pour 2026. Le département des SI continuera à assurer l'appui technique de 1er niveau aux éditeurs et établissements et assumera le suivi technique et les relances en vue d'inciter les éditeurs et les établissements à remonter leurs inscriptions étudiantes.

Par ailleurs, la convention avec RENATER se termine fin 2026. Selon les scénarii en cours d'étude, la suite est à clarifier et à organiser : date de fin et type de reprise (hébergement et maintenance corrective et adaptative) ; une migration des plateformes de StatutEtudiant sera à effectuer fin 2026 ou fin 2027.

(vii) InserSup "trajectoires professionnelles des sortants du supérieur"

a. Infocentre de consolidations des données d'insertion

Présentation : Le MESRE avec l'appui de la DARES a engagé, depuis avril 2022, des travaux de mise en place de calcul et de diffusion de taux d'insertion des diplômés de licence professionnelle

et de master par appariement de fichiers administratifs : les fichiers de la DSN (Déclaration Sociale Nominative) des employeurs et ceux du Système d'information sur le suivi des étudiants (SISE). Un dispositif informatique a été mis en place pour permettre ces appariements.

Feuille de route 2026 :

- Mise à jour de composants techniques pour éviter l'obsolescence suite aux recommandations de la PHM/DNE (mise à jour du composant REDIS et de l'OS REDHAT à prévoir au 1^{er} semestre 2026) ;
- Audit et optimisations à prévoir sur les traitements ;
- Revue de l'architecture technique à envisager après 3 ans de mise en place et une augmentation du périmètre fonctionnel ;
- Déploiement de nouveaux lots applicatifs à prévoir (à minima 4 lots seront livrés pour 2026) : Ajouts de nouveaux diplômés, nouveaux imports, ajustement IHM...
- Renouvellement des certificats OMOGEN fichiers pour sécurisation ;

b. Enquête auprès des diplômés de l'enseignement supérieur et marché de relance téléphonique

Présentation : Les enquêtes insertion professionnelle (IP) étaient menées annuellement par le MESRE et les universités auprès des diplômés de master et licence pro. Les données étaient collectées par les établissements via PEPIP. À partir de 2026, l'enquête s'étendra aux licences générales, BUT, bac+3/5 (Culture, écoles d'ingénieur/management), puis à d'autres diplômés. Les établissements ne participeront plus. Le MESRE interrogera directement les diplômés via une nouvelle application IP Sup.

L'enquête IP Sup doit pouvoir être lancée en novembre 2026.

Afin de respecter les délais, nous allons demander au prestataire de l'enquête IPDoc d'intégrer le nouveau questionnaire IP Sup dans l'application IPDoc afin d'assurer le lancement de la campagne.

Si le besoin s'en fait ressentir, nous déclinons l'application IPDoc en 2 applications distinctes afin d'intégrer des fonctionnalités spécifiques à IPSup.

Feuille de route 2026 :

Le développement du nouveau questionnaire adapté à IPSup sera pris en compte dans un premier temps directement dans un clone de l'application IPDoc.

6 Département Ingénierie et science des données

6.1 Mission

En mobilisant l'ensemble des outils de la datascience, le département a pour mission de constituer et entretenir un patrimoine de données permettant de proposer une offre cohérente de services intensifs en données pour les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, les utilisateurs de données ouvertes et le grand public. Ces services peuvent par exemple permettre de caractériser une unité administrative, un territoire ou tout autre objet sur lequel porte la réflexion ou la décision, de fournir une partie des éléments permettant de comprendre l'organisation et la dynamique du système d'enseignement supérieur et de recherche français, de conduire une analyse de la performance de l'action des acteurs publics. Les services développés par le département Ingénierie et science des données constituent des supports au dialogue entre l'État et ses opérateurs en facilitant l'émergence de visions partagées ou encore contribuent au partage et à la circulation de l'information au sein des services du Ministère.

6.2 Lignes directrices

Grâce à ses efforts constants d'adaptation et d'innovation, le département Ingénierie et science des données est fin 2025 à la tête d'un patrimoine unique de données. Il est doté d'une infrastructure cloud qui lui permet de les stocker, de les traiter et de produire de nombreux services de qualité. Le département propose et maintient ainsi une large offre de services (Paysage et sa plate-forme de collecte Dialogue, le baromètre de la science ouverte et le works-magnet, scanR, CurieXplore, et leurs API, ainsi que les tableaux de bord, publications et les 200 jeux de données ouverts). Ses travaux sont

reconnus pour leur qualité et, signe de cette reconnaissance, le département est toujours confronté à un flux important de demandes pour 2026.

Ces réalisations, à l'état de l'art, reposent sur une équipe interne d'experts mêlant profils seniors et plus juniors et couvrant l'ensemble des compétences nécessaires à la production de services à partir des données. Pour poursuivre sur cette trajectoire, exprimer pleinement le potentiel de ces réalisations (notamment Paysage ou les travaux sur les données sur la recherche comme scanR ou le BSO), atteindre de nouveaux utilisateurs et répondre aux nouvelles attentes (comme le module de datavisualisation de Fresq), il est nécessaire de préserver et de développer ce capital humain :

1. en veillant à préserver l'attractivité des postes dans le temps aux moments-clés que sont le recrutement et les revalorisations salariales triennales des agents contractuels ou l'avancement des agents fonctionnaires
2. en veillant à préserver des temps et des moyens de formation et d'auto-formation ainsi que des temps d'émergence de projets innovants à l'initiative de l'équipe
3. en assurant un équilibre entre les moyens humains de l'équipe et les demandes qui lui sont formulées

6.3 Méthode

Le département établit des liens étroits avec les services de l'administration centrale ou des interlocuteurs extérieurs porteurs de besoins de conception et de développement de services dans leur domaine de compétence. Cette logique de service conduit à chercher systématiquement à associer les compétences propres au département aux compétences métiers de ses partenaires pour produire ensemble les solutions les plus pertinentes.

Pour réaliser ses missions, le département s'attache à maîtriser les technologies à l'état de l'art dans l'ensemble des domaines impliqués, tels que l'intelligence artificielle, le développement web, le cloud computing, l'analyse de données massives et la cybersécurité. Cette expertise permet au département de proposer des solutions innovantes et performantes, adaptées aux besoins spécifiques de chaque projet d'ingénierie de données et de datascience.

Il veille à établir des pratiques communes de travail au sein de l'équipe. Il constitue une infrastructure technique porteuse de gains de productivité tout en veillant à répondre aux attentes de ses utilisateurs. Il développe en interne ou s'attache les compétences nécessaires à la construction d'outil numériques délivrant une expérience utilisateur de qualité. Il développe une connaissance fine de l'ensemble des sources d'intérêt pour ses travaux. Il entretient des collaborations avec un ensemble d'experts (institutions ou experts individuels) des domaines qu'il aborde tant au niveau national qu'international. Dans les domaines complémentaires à son cœur de métier, il développe une politique réfléchie de recours à des sous-traitants.

Le département Ingénierie et science des données développe et maintient un patrimoine de données sur l'ensemble de son champ d'intervention largement proposé sous forme de jeux de données ouverts (open data). Il anime et coordonne les actions relatives aux données ouvertes sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Il assure la conception, le développement et la maintenance d'outils d'aide à la décision ainsi que de solutions de visualisation de données, destinés à différents publics, qu'ils soient larges ou spécifiques. Bien que périphérique au cœur de son activité, il conduit des projets éditoriaux intégrant systématiquement les exigences d'une diffusion numérique de qualité.

6.4 Équipe

Hafsa Aallat	Chargée d'études - datasciences
Victor Barbier	Chargé d'études – ingénieur IA
Alexandra Bounyavath	Chargé d'études - datasteward
Yann Caradec	Adjoint au chef de département - datasciences
Mihoub Debache	Chargé d'études - développeur fullstack
Zoé Friant	Chargée d'études - datasciences
Julia Grandhay	Chargée d'études- datasciences

Eric Jeangirard	Chargé d'études - datasciences
Anne L'Hôte	Chargée d'études – tech lead
Frédéric Olland	Chargé d'études – devops/data architecte
Jérémy Pégliion	Chargé d'études – architecte applicatif
Mialy Rakotondrazaka	Chargée d'études – datasciences – (temps partiel 80%)
Emmanuel Weisenburger	Chef de département

6.5 Programme de travail 2026

Ce programme de travail est établi en fonction :

1. Des besoins formulés en réunion bilatérale ;
2. De l'objectif de développement progressif d'une infrastructure à l'état de l'art (acquisition, traitement, mobilisation) de traitement des données ;
3. De la contrainte de maintien raisonné du patrimoine (données, applications, ...) existant ;
4. De l'exigence de développement professionnel des membres du département.

Pour chaque chantier et domaine d'investissement, des jalons-phares sont identifiés. La liste exhaustive des réalisations prévisionnelles est fournie en annexe.

6.5.1 Les chantiers structurants pour 2026

Consolider une infrastructure technique, applicative et de données pour la conduite efficace de orientés « données »

L'équipe a mis en œuvre depuis plusieurs années des méthodes liées à l'intelligence artificielle. En 2025, l'équipe a réalisé une première intégration des grands modèles de langage en introduisant une nouvelle fonctionnalité d'analyse de communautés scientifiques dans scanR (<https://scanr.enseignementsup-recherche.gouv.fr/4>). Parallèlement, l'équipe a développé une collaboration avec Pleias⁵, start-up lauréate iLab 2025 tournée vers le développement de modèles de langage performants, ouverts et frugaux au travers, d'abord, d'une formation avancée sur le tuning de modèles de langage. En complément une partie du département a également été formée à la sécurité des modèles d'IA. Afin de capitaliser sur ces formations, le département a conçu une infrastructure dédiée au post-entraînement et à la comparaison de la performance de modèles de langage. Déjà opérationnelle, elle est déjà utilisée dans un projet consacré à l'extraction d'information dans les textes intégraux des articles scientifiques. Par ailleurs, le département et Pleias ont déposé une candidature à la fondation caritative américaine Navigation Fund⁶ pour bénéficier d'une subvention pour progresser dans l'extraction d'informations ciblées dans les textes scientifiques.

L'équipe a poursuivi son investissement dans le développement de ses capacités à concevoir et exposer des collections de tableaux de bord inter-reliés. Ce projet, dataSupR vise à améliorer la découvrabilité des ressources mises à disposition et à diminuer les coûts de maintenance. 3 premiers tableaux de bord, déjà existant, migreront vers ce nouvel outil au cours du premier semestre 2026 : tableaux de bord RH, suivi des participations aux programmes européens de recherche et Atlas des effectifs étudiants.

En 2026, sur ce chantier, priorité sera donnée à :

1. l'adaptation continue de l'infrastructure cloud aux besoins changeants du département, par exemple si des besoins de déploiement sur du cloud répondant à la norme SecNumCloud émergent ;
2. la refonte de la **plate-forme ministérielle de données ouvertes** pour une meilleure lisibilité de l'offre, la mise en conformité au Design system de l'Etat (DS FR) et le respect des normes d'accessibilité ;
3. la poursuite des travaux visant à **produire ou améliorer des sources majeures de données** (formations, financements, publications, logiciels, brevets, données de la recherche, ...)

⁴ Victor Barbier, Eric Jeangirard. Mapping scientific communities at scale. 2025. (hal-04892262)

⁵ <https://pleias.fr/>

⁶ <https://www.navigation.org/>

notamment en poursuivant le développement de microservices (annotation, classification, alignements).

Dans ce domaine, priorité sera donné au maintien de l'existant et à la maîtrise des risques techniques et humains, inhérents aux moyens sous-optimaux du département.

Développer la seconde génération de Dialogue pour répondre à la croissance de la demande

Depuis 2021, Dialogue, application permettant d'organiser des flux d'information entre le MESRE et ses partenaires, est utilisée par de nombreux services tant à la DGEIP qu'à la DGRI ou dans les services communs. En 2025 par exemple, Dialogue a connu une forte croissance de ses usages. Elle a pris en charge la réalisation de la nouvelle version de la feuille de route des infrastructures de recherche, la reprise de la large enquête sur la vie étudiante, des enquêtes liées aux TEDS, la remonté de schémas directeurs et plans d'action, les candidatures aux prix science ouverte ou aux ateliers de la données, l'enquête sur la connaissance des coûts des activités des établissements d'enseignement supérieur PC2A, celle sur les start-up deep-tech et bien d'autres.

Cette application, encore à l'état de « POC à succès », doit être redéveloppée pour faire face au flux de commandes et prendre en charge de nouveaux types de remontées.

Brique essentielle de services rendus aux directions générales, ce chantier prioritaire sera conduit sur les premiers mois de 2026. La trajectoire envisagée est la suivante :

1. Conception et développement de l'application sur les bases de la version actuelle (forces et limites)
2. Mise en œuvre sur 2 premières campagnes simples de collecte d'information (une pour chaque direction générale)
3. Migration progressive des différentes campagnes vers la nouvelle version de Dialogue, certaines campagnes étant encore lancées à partir de la première version de l'application

Proposer un point d'entrée unique vers l'ensemble des produits orientés « données » pour améliorer la visibilité et développer les usages

Historiquement composée de produits ouverts d'exploration de données sans personnalisation de l'expérience utilisateur, l'offre du département s'est progressivement élargie : remontées d'informations (Dialogue/Interaction), services accessibles sur identification (Quadrant, Paysage, FresqViz). Pour améliorer l'expérience utilisateur, le département initie un chantier de constitution d'un point d'entrée unique vers les produits « data » qui comprendra :

1. Mise en place d'un système unique de gestion des droits d'accès aux applications ouvertes ou accessibles sur identification ;
2. Intégration progressive de ce système de gestion des droits dans les différentes applications ;
3. Refonte graphique et fonctionnelle progressive du portail d'exposition de l'offre de services en données data.esr.gouv.fr et des applications associées.

6.5.2 Le détail des activités - Prévisions pour 2026

Open data et services associés regroupés dans un nouveau dataESR

Le département entretient en janvier 2026 plus de 200 jeux de données ouverts avec un souci de qualité des données mises à disposition pour plus de 1,1 million de pages vues et entre 20K et 90k téléchargements mensuels. En 2025, les efforts de création de nouveaux jeux de données ont porté sur les données de la statistique publique tant sur l'enseignement supérieur que sur la recherche. A ces jeux de données ouverts sont associés des micro-services (développés par le département) intégrés à différents sites (dont le site institutionnel ESR). Cette offre permet aux utilisateurs (notamment en interne à l'administration centrale) d'accéder de manière autonome aux principales données sur l'ESRI. Par-là, cela allège la charge de mise à disposition à façon réalisée dans les services à l'origine de l'information. Ce service génère une charge importante pour le département.

Sur la base du travail initié en 2025, le département Ingénierie et science des données mettra en production au T1 2026 une nouvelle génération de portail opendata avec une expérience utilisateur repensée de manière à faciliter l'identification des ressources pertinentes pour chaque utilisateur. Ce portail proposera également des fonctionnalités de personnalisation (favoris, alertes, ...) et répondra aux exigences du système de design de l'Etat.

Pour effectuer cette transition, le département est assisté par une équipe de l'éditeur.

Dans ce contexte, les orientations générales pour 2026 sont donc les suivantes :

1. Finalisation de la refonte de la plate-forme ministérielle de données ouvertes pour une meilleure lisibilité de l'offre, la mise en conformité DS FR en accord avec le nouveau site ministériel qui sortira en 2026 et le respect des normes d'accessibilité.
2. Intégration de la plate-forme open data au portail d'offre « data » data.esr.gouv.fr repensé ;
3. Maintien de l'existant (jeux de données) et poursuite de la restructuration de certaines chaînes de publication (industrialisation à partir de Paysage) ;
4. Poursuite du chantier de mise à disposition de nouveaux jeux de données permettant d'élargir le périmètre des données statistiques mises à disposition

Domaine Enseignement supérieur

Le département propose un existant riche sur ce domaine. En 2025, dans le cadre du développement de FRESQVIZ, il a consacré une énergie considérable au développement de l'interopérabilité des données SISE, PARCOURSUP, MONMASTER, ROME et RNCP. Un premier résultat majeur de ce travail est la mise à disposition de données sur les étudiants sur un périmètre d'établissements élargi (publics et privés). En 2026, le maintien de l'existant constitue toujours une priorité et une charge importante pour le département. Les différentes sources sur l'enseignement supérieur (SISE inscrits et diplômés délivrés et synthèse des effectifs étudiants, Parcoursup, Mon Master, Insertion professionnelle, données financières, immobilier universitaire, données d'ESGBU) seront actualisés ainsi que les jeux de données ouverts associés. Enfin, le département produira les indicateurs de performance du P150 placés sous sa responsabilité.

Priorité de 2025, une première version pérenne de l'application d'exploration de l'offre de formation FRESQVIZ sera mise à disposition des utilisateurs en janvier 2026 ; l'application évoluera ensuite progressivement pour répondre aux besoins qui seront identifiés par l'usage. Le département réalisera d'autres investissements importants en 2025 sur le domaine de l'enseignement supérieur :

1. **PAYSAGE** : en 2025, grâce à des efforts d'information et de formation, PAYSAGE a développé sa base de contributeurs notamment par la mise en place d'une fonctionnalité de gestion collaborative des contacts et correspondants du MESRE chez ses opérateurs et partenaires. Dans le même temps son nombre d'utilisateurs et les usages se sont développés (tout en connaissant une progression de son nombre d'utilisateurs et du nombre de pages vues (+ 10 % de pages vues environ). C'est désormais Paysage qui constitue la source de référence pour de nombreuses listes de contact qui sont reversées par exemple dans les applications Annelis, Fresq ou MonMaster. Ce travail de concentration de l'information et de mobilisation autour de l'outil sera poursuivi en 2026. Par ailleurs, les données de PAYSAGE seront progressivement intégrées aux sites institutionnels (ministériel ou etudiants.gouv.fr) pour la mise à disposition des listes de contacts fiabilisées et dynamiques (à partir du printemps selon le calendrier de la DELCOM). De nouvelles visualisations, mutualisées avec celles proposées dans dataSupR, enrichiront progressivement l'information mise à disposition. Le département restera toujours mobilisé pour garantir la complétude, la réactivité et la qualité des données (veille des JO/BO, dépêches d'agences, prix et distinctions, monitoring des contributions...). En fonction des ressources disponibles, des travaux complémentaires seront engagés de façon à diminuer la charge d'actualisation et à proposer de nouveaux services.
2. **DataSupR** : dès début 2026, dataSupR proposera 3 tableaux de bord (sur les RH, les effectifs étudiants selon une entrée géographique ainsi que les participations françaises aux programmes européens de recherche). Progressivement, les autres tableaux de bord suivront : QUADRANT, analyse financière, étudiants et diplômés délivrés.
3. **DIALOGUE** : en 2026, les campagnes de remontée d'information seront relancées : suivi de l'entrée dans les études de santé, enquêtes sur la vie étudiante, CVEC, suivi des TEDS dans les établissements d'enseignement supérieur, P2CA. Pour les remontées existantes, seules des ajustements marginaux seront pris en charge pour permettre d'une part de répondre à des besoins de remontées sur des thématiques prioritaires et non encore couvertes ou non sécurisées et d'autre part de sanctuariser du temps pour la conception et le développement de la seconde génération de DIALOGUE (cf. supra). De nouvelles remontées seront initialisées et lancées sur les indicateurs financiers (S1), sur le suivi de la trésorerie des opérateurs (S2 dans le cadre de nouvelle version de DIALOGUE) ainsi qu'une nouvelle remontée statistique.

Domaine Recherche et innovation

Le département investit de manière continue dans la constitution et l'exposition sous licence libre de sources stratégiques sur la recherche et l'innovation. Ces données ont permis de proposer des services innovants (scanR, BSO, Works-Magnet) très bien accueilli par les utilisateurs externes (plusieurs dizaines de déclinaisons locales de BSO et montée en puissance de la démarche similaire conduite sur scanR).

En 2025, scanR a été enrichi de deux fonctionnalités majeures, développées pour répondre aux besoins d'analyse de l'environnement des agences de programmes (en collaboration avec l'agence ASIC). Les algorithmes de traitement ont été améliorés et permettent de proposer une vision plus complète de la recherche française. Le Works-Magnet, applications d'aide à la mise en qualité des données d'OpenAlex, déployé en début d'année 2025, a fait l'objet d'un accompagnement des utilisateurs qui l'ont largement utilisé contribuant à fiabiliser les données sur les acteurs français de la recherche dans cette base à forte visibilité internationale. S'appuyant sur ses réalisations, le département a développé son empreinte au niveau national et international (élection au board d'OpenAlex, relations fluides avec ROR, insertion dans les réseaux nationaux et internationaux spécialisés sur l'analyse des textes scientifiques, invitations). Le département a assuré la collecte, l'enrichissement et la mise à disposition de données sur les start-up deeptech de la recherche publique. Le département a outillé l'élaboration de la nouvelle feuille de route des infrastructures de recherche, l'organisation des ateliers de la donnée ou de l'instruction des candidatures aux prix science ouverte. Enfin, un premier ensemble de jeux de données ouverts issus des enquêtes statistiques sur la recherche a été mis à disposition

Sur la base et dans le prolongement des travaux passés, en 2026, priorité sera donnée à :

1. L'actualisation des sources du domaine Recherche et Innovation ;
2. La maintenance et la mise en place d'évolutions incrémentales sur scanR, le BSO et le Works-Magnet via un dialogue avec les utilisateurs et des actions de communication et de formation pour en développer la notoriété et les usages
3. A l'intensification de l'exploitation de sources existantes (OpenAlex, extraction d'information des publications scientifiques, liens brevets/publications, amélioration de la reconnaissance des affiliations relevant du secteur privé dans les publications scientifiques ...) ou de nouvelles sources données (par exemple celles de l'INA qui permettent de suivre la présence des scientifiques et des sujets scientifiques dans les médias, Wikipedia ou encore les rapports officiels) pour alimenter les réflexions autour de l'impact de la recherche
4. Au développement progressif d'une collection de tableaux de bord sur des thématiques, des processus (COMP) ou des objets stratégiques (financements sur appel à projet, portefeuille de brevets du secteur public, ...)
5. Au développement progressif d'un ensemble de remontées d'informations structurées en provenance du terrain via DIALOGUE pour faciliter la connaissance et le pilotage des acteurs déployant les politiques de recherche. Elles compléteront les campagnes déjà en place (deeptech, prix scientifiques, ateliers de la donnée)
6. A la poursuite des travaux déjà engagés sur la politique de science ouverte, le suivi des deeptech, les infrastructures de recherche, le suivi des programmes européens de recherche
7. Au développement des données ouvertes sur la recherche notamment par de nouveaux jeux de données issus des enquêtes statistiques sur la R&D
8. A l'accompagnement du projet de développement du pilotage par la donnée de la DGRI par la mise en place de remontées d'informations structurées, l'enrichissement des informations sur la recherche mobilisables pour le pilotage des politiques publiques, l'accompagnement de la démarche de gestion des connaissances interne et le développement de tableaux de bord stratégiques

Domaine transverse (enseignement supérieur, recherche et innovation)

En 2026, le département Ingénierie et science des données s'investira dans des travaux transverses :

1. Exploitation, actualisation, enrichissements incrémentaux de CurieXplore (2 campagnes d'actualisation Dialogue et moissonnage et exploitation des données quantitatives)
2. Prise en charge de divers campagnes DIALOGUE (indicateurs TEDS, suivi des CPJ, schémas directeurs et plans d'action sur les défis sociétaux...)
3. Appui aux opérations statistiques : Le département maintiendra au niveau actuel le soutien qu'il apporte aux travaux relevant de la statistique publique. Il veillera à concentrer ses efforts sur les solutions ayant démontré par l'intensité de leur usage leur intérêt pour le public. Il maintiendra ainsi les jeux de données ouverts (et les tableaux de bord associés) et travaillera, en partenariat avec les départements producteurs, à en ouvrir de nouveaux ;
4. Le département animera la démarche collective de refonte graphique et des processus de production des publications statistiques de la sous-direction et initiera une démarche pour en améliorer la visibilité
5. Enfin, le département assurera la rédaction en chef, le secrétariat de rédaction, la mise en base, le suivi de la PAO de l'édition 2026 de l'état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et, en fonction des ressources disponibles entamera la rénovation de l'outil numérique associé frappé d'obsolescence.

6.5.3 Synthèse des moyens financiers (hors masse salariale) mobilisés dans le cadre des travaux 2026

Ces moyens à inscrire sur le budget SIES viennent compléter les financements fléchés science ouverte (une ingénieure sur deux ans, un financement plan de relance) :

- Achat de crédits Cloud pour les travaux de datascience 80 k€
- Achat de bases de données (Patstat, Unpaywall, OpenAlex, Crossref, OpenCorporates, base de données Start-up) 20 k€
- Achat divers (licence logiciel et crédits utilisation IA SaaS, emailing,) 20 k€
- Abonnement à Opendatasoft et accompagnement du déploiement de la nouvelle génération (plate-forme open data) 90 k€ pour 2025-2027 (financé sur budget 2024) 10k€ à prévoir en 2026 pour faire face au volume de données supplémentaires à intégrer
- Formation technique avancée hors catalogue SAAM 25 k€
- Publications (EESRI) : PAO EESRI 5 k€ (financé sur budget 2024)

6.5.4 Prise en compte des demandes de remontées d'information via DIALOGUE / INTERACTION

Les tableaux ci-dessous proposent une vision synthétique des demandes de réalisation de remontées d'information (Tableau 1a : Questionnaires) et de système d'information de gestion (Tableau 2b : Opérations réglementaires et de gestion, AAP et concours). Pour chacune d'elles, il est précisé la/les structures porteuses de la demande, la position du département à l'égard de la demande et une courte description de la réponse du département.

Tableau 1a : Questionnaires

Emetteur	Libellé	Position du département	Commentaire
DGESIP_A2	Enquête CVEC	Pris en charge	Reconduction d'une opération déjà menée
DGESIP_MIP	Enquête connaissance des coûts (P2CA)	Pris en charge	Reconduction d'une opération déjà menée. Seuls des ajustement marginaux pourront être pris en charge
DGESIP_A1	Création du Dialogue de nouveaux formulaires relatifs au parcours et au nombre d'étudiants admis en 2ème année de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique (MPOM) à la rentrée 2025 (Nouveau)	Pris en charge	Gros chantier, forte complexité.
DGESIP_A1	Etudes de santé – Suivi des capacités d'accueil	Pris en charge	Reconduction d'une opération déjà menée
DGESIP_A2	Remontées « Vie étudiante »	Pris en charge	Reconduction d'une opération déjà menée
DGESIP_DGRI_A1	Suivi des politiques TEDS des établissements	Pris en charge	Reconduction d'une opération déjà menée. Seuls des ajustement marginaux pourront être pris en charge
DGRI_SITTAR	Suivi des start-ups deeptech	Pris en charge	Reconduction mais charge importante en raison des objectifs d'extension du champ d'interrogation
DGESIP_DGRI_SO	Suivi des politiques science ouverte des établissements	Pris en charge	Reconduction d'une opération déjà menée
DGESIP_DGRI_A1	Remontée « Défis sociétaux »	Pris en charge	Déjà en place à compléter de nouveaux défis
DGESIP_DGRI_DAEI	CurieXplore - 2 campagnes	Pris en charge	Reconduction d'une opération déjà menée
DGESIP B2-3	Enquête fonds de roulement et trésorerie 2026 (Nouveau)	Pris en charge	Travaux conduit sur le S2 dans le cadre du développement du DIALOGUE de nouvelle génération

DGESIP B2-3	Mise en place d'une remontée TSM (Tableau de synthèse ministériel) au sein de DIALOGUE (Nouveau)	Pris en charge	Travaux conduits sur le S1 sans attendre DIALOGUE de nouvelle génération
DGESIP_DGRI_A2	Mise en place d'une enquête sur les stages ou la césure (Nouveau)	Pris en charge	Sur la base d'une remontée simple ne nécessitant pas de développement spécifiques
DGRI	Structurer les remontées d'informations provenant des opérateurs (ou des services déconcentrés) (Nouveau)	Pris en charge	Prise en charge progressive par ordre de priorité décroissante
DGRI SPEFCO	Récupération d'informations complémentaires en vue de la mise en ligne de la nouvelle feuille de route des infrastructures de recherche	Pris en charge	Pris en compte d'informations complémentaires pour les infrastructures retenues dans la feuille de route

Soit 13 opérations dont :

- a. 7 pour la DGESIP
- b. 3 pour la DGRI (dont 1 pour la politique de science ouverte) et mise en œuvre d'une démarche d'extension pas à pas des collectes structurées via DIALOGUE
- c. 3 pour le service commun A
- d. 1 pour le service commun B

Tableau 2b : Opérations réglementaires et de gestion, AAP et concours

Emetteur	Libellé	Position du département	Commentaire
DGESIP_DGRI_A1	Prix Irène Joliot-Curie (Nouveau)	Pris en charge	Sur la base d'une déclinaison légère de ce qui a été développé pour le prix science ouverte de ma thèse
DGESIP_DGRI_AMDAC	Prix science ouverte	Pris en charge	Reconduction d'une opération déjà menée
DGESIP_DGRI_AMDAC	AAP ateliers de la donnée	Pris en charge	Reconduction d'une opération déjà menée
DGESIP_DGRI	Chaires de professeur junior	Pris en charge	Reconduction et enrichissement de la partie suivi en collaboration avec la DGRH
DGESIP_DGRI_A1	Suivi des VSS	Non pris en charge	En l'état actuel des arbitrages, c'est le HFSD qui assure le développement de cet outil
DGESIP_DGRI_SIES	Recensement des demandes des services dans le cadre de l'élaboration du programme de travail SIES	Pris en charge	Reconduction d'une opération déjà menée

Soit 7 opérations dont :

- a. 1 pour la DGESIP et la DGRI
- b. 2 pour l'AMDAC
- c. 1 pour le service commun A
- d. 1 pour le SIES, rendant un service pour l'ensemble du MESRE.

6.5.5 Prise en compte des demandes des services de la DGESIP et de la DGRI – hors Dialogue/Interaction

Le tableau ci-dessous propose une vision synthétique des demandes formulées par les services qui peuvent relever du département ingénierie et science des données (à l'exception de celles référencées dans le tableau « Prise en compte des demandes de remontées d'information via DIALOGUE/INTERACTION »). Pour chacune d'elles, il est précisé la/les structures porteuses de la demande, la position du département à l'égard de la demande et une courte description de la réponse du département.

Tableau 3 : Modalités de prise en charge des demandes formulées par les services pouvant relever du département des outils d'aide à la décision

Emetteur	Libellé	Position du département	Commentaire
DGESIP_A1	FreqViz	Pris en charge	
DGESIP_A1	Poursuite du déploiement de l'outil Quadrant et de son enrichissement	Pris en charge	Actualisation puis prise en charge dans le cadre de dataSupR
DGESIP_A1	Référentiel Établissement	Pris en charge	Participation au groupe de travail
DGESIP_A1	Analyse sectorielle de l'offre de formation des établissements de l'ESR	Pris en charge	Pris en charge dans le cadre de FresqViz qui intégrera, dès la V1, les données de ROME et du RNCP. Enrichissement progressif en fonction de la disponibilité des sources
DGESIP_A1	Récupérer les données des établissements pour affichage et prise en compte par Mon Master	Pris en charge	Déjà en place
DGESIP_A2	Réflexions sur la mise à disposition par le SIES d'un outil pour faire des cartographies en interne à la DGESIP et dans les rectorats	Non pris en charge	Indication sera donnée de quelques logiciels permettant une prise en charge locale des besoins de cartographie à façon
DGESIP_B2	Développement outil ticketing pour boîte mail générique du département	Non pris en charge	Pas de compétence pour déployer une telle solution
DGESIP_B2	Tableau de bord financier	Pris en charge	Actualisation puis prise en charge dans le cadre de dataSupR
DGESIP_B3	Maintenance et évolution des jeux de données ouverts sur l'immobilier	Pris en charge	Maintenance de l'existant
DGESIP_B3	Appui à l'analyse des données énergétiques du RT-ESR	Pris en charge	
DGESIP_MIP	Hébergement interne des applications web développées à la MiP pour les services de la direction	Non pris en charge	Voir avec la DNE qui dispose de plusieurs offres d'hébergement
DGESIP_MIP	Accès aux données pour les études prospectives et outils de pilotage	Non pris en charge	Les données sont déjà ouvertes
DGESIP_DGRI_A1	Diffusion des données eSGBU en open data	Pris en charge	Déjà prêt. En attente des actions sous responsabilité du département demandeur
DGESIP_DGRI_A1	Améliorer la qualité des données de l'Enquête annuelle sur les ressources électroniques (ERE) gérée par Couperin et déposées en open data	Pris en charge	Possibilité d'accompagner le département dans son travail avec Couperin sur cette enquête mais la qualité des données repose essentiellement sur le travail de Couperin
DGESIP_DGRI_AMDAC	Mission d'alignement des identifiants uniques et pérennes de personnes et de structures	Pris en charge	Réponse en fonction des sollicitations de la maîtrise d'œuvre du projet RNeST dans le domaine de compétence du département
DGESIP_DGRI_DAEI	Traitement des données et réalisation des tableaux de bord Horizon Europe dont ERC	Pris en charge	Actualisation puis prise en charge dans le cadre de dataSupR
DGESIP_DGRI_DAEI	CurieXplore (mise à jour, enrichissements et exploitation)	Pris en charge	2 campagnes par an
DGESIP_DGRI_SIES	Open data Etudiants (yc Insup)	Pris en charge	Mise en place progressive de nouveaux jeux en priorisant le maintien des jeux existants
DGESIP_DGRI_SIES	Open data R&D (moyens, CollTerr, volet chercheur, IPDOC) (mise à jour et Nouveau)	Pris en charge	Mise en place progressive de nouveaux jeux en priorisant le maintien des jeux existants
DGESIP_DGRI_SIES	Open data Tableau de bord de l'emploi scientifique (mise à jour) et sur les prévisions de départ en retraite (Nouveau)	Pris en charge	

DGESIP_B3, DESGIP_DGRI_A1, DGESIP_MIP	Relance de la plate-forme des lieux inspirants	Non pris en charge	Absence de besoin réel. Produit développé initialement pour un besoin désormais obsolète. En séance décision collective de fermer le service
DGESIP-DGRI_SO	Poursuivre la maintenance, la mise à jour et le développement du Baromètre de la science ouverte (BSO)	Pris en charge	
DGESIP-DGRI_SO	OpenAlex, instrument de rayonnement des établissements français (notamment classement de Leiden)	Pris en charge	
DGRI_SITTAR	Maintenance des jeux de données sur les agréments CIR et CCo et exposition via interface	Pris en charge	
DGRI_SSRI	Accompagnement des agences de programme pour leurs cartographies de compétences	Pris en charge	Evolution à envisager sur la base de la proposition de fonctionnalité mise à disposition sur scanR en 2025
DGRI_SSRI	Evolutions, enrichissement et développement des usages de scanR	Pris en charge	
DGRI_SPFCO	Publication en ligne de la stratégie nationale des infrastructures de recherche 2026 en interconnexion avec les autres bases de données publiques	Pris en charge	Création d'une section dédiée dans scanR
DGRI	Développer des tableaux de bord de pilotage permettant de mesurer la performance des établissements ESR, les positionner et les comparer	Pris en charge	Réponse dans le cadre de dataSupR en procédant progressivement, tableau de bord par tableau de bord
DGRI	Accompagner la DGRI dans une démarche de data management et de knowledge management	Pris en charge	Travail au long cours
DGESIP-DGRI_A2	Animation éditoriale de l'état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France et maintenance du site associé	Pris en charge	
DGESIP-DGRI_A2	Animation et coordination de la refonte graphique, des process PAO de l'offre éditoriale du SIES et développement de sa visibilité	Pris en charge	

6.5.6 Supports de diffusion et autres produits finaux du département des outils d'aide à la décision – produits disponibles et nouveautés programmées

Le tableau ci-dessous propose une vision synthétique des productions des supports de diffusion et des produits finaux du département des outils d'aide à la décision. L'activité de back office (le traitement des données et l'accompagnement des services et autres utilisateurs notamment) qui constitue la principale charge pour le département n'est pas représentée dans ce tableau.

Tableau 4 : Les principaux produits proposés par le département des outils d'aide à la décision en janvier 2026

Type de production	Production	Remarque
API	API d'exposition des jeux de données ouverts	
	API scanR	
	API BSO	
	API Paysage	API privée
Applications web	Baromètre de la science ouverte	Avec la coordination nationale pour la Science ouverte (DGESIP/DGRI)
	CurieXplore	Avec MEAE et DAEI

	Dialogue/interaction	Avec DGESIP et DGRI. Développement d'une nouvelle version en 2026 (sans interruption des campagnes existantes)
	dataESR - Les ressources en données sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation	
	scanR, moteur de la recherche et de l'innovation	
	Dataviz sur les Vœux de poursuite d'études et de réorientation dans l'enseignement supérieur (PARCOURSUP)	En collaboration avec le département des études statistiques sur l'enseignement supérieur (SIES). Sera intégré dans dataSupR
	Works—Magnet (alpha)	Amélioration des métadonnées d'affiliation dans la base OpenAlex (Classement de Leiden)
	Paysage	
	Plate-forme de données ouvertes de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (200 jeux de données)	En collaboration avec DGESIP, DGRI, DGRH, DELCOM
Open data	Etat de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France	
Publications	Tableaux des participations françaises aux programmes européens de recherche	En collaboration avec la DAEI
Tableaux de bord	Tableaux de bord de l'enseignement supérieur : les étudiants par établissements	
	Tableaux de bord de l'enseignement supérieur	
	Tableau de bord de l'enseignement supérieur : les diplômes délivrés par établissements	
	Tableaux de bord sur les personnels enseignants des opérateurs du programme 150	En collaboration avec la DGRH
	Tableau de bord financier	En collaboration avec DGESIP

Annexe 1 : Liste des enquêtes menées par le SIES en 2026

Les enquêtes menées par le SIES	Périodicité	MOA	Statistiques élaborées	NF/NI	Open data	CASD	PAP/RAP/ Jaune/DIPT / DPT/DSG/ STRATER	Contribution Ouvrages	Régl UE
Les enquêtes sur les données individuelles des étudiants inscrits, leurs caractéristiques (voir tableau ci-dessous, enquête SISE-Inscrits et enquête 26 bis) et leurs résultats (diplomation, ECTS, enquête SISE-Résultat) L'enquête sur les données agrégées des étudiants inscrits, leurs caractéristiques (enquête 26) et leurs résultats	Annuelle	A2-1	Effectifs d'étudiants inscrits Projections d'effectif d'étudiants Indicateurs de parcours et réussite Taux de poursuite	NFs et NI NI NI et NFs	Oui Oui Oui	Oui	Oui Oui Oui Oui	RESR, Egalité F/H, EESRI, EES, Atlas régional,	Oui
Les remontées des effectifs étudiants des lycées privés hors contrat (enq SCOLEGE)	Annuelle	A2-1	Effectifs d'étudiants inscrits en CPGE et BTS et assimilés dans les établissements privés hors contrat (8 % des BTS)	NF	Non	Oui	Oui	Idem	Oui
La réussite aux examens des enseignements technologiques et professionnelles de l'enseignement supérieur (enq 24)	Annuelle	A2-1	Taux de succès au BTS Indicateurs de parcours et réussite en BTS	NFs	Non	Oui	Oui	Idem	Oui
Enquête sur la formation continue	Pas en 2026	A2-1		NF	Non	Non	Oui	RERS, EESRI	Non
Enquête sur la VAE	Pas en 2026	A2-1		NF	Non	Non	Oui	RERS, EESRI	Non
Enquêtes Insertion Professionnelle des Diplômés de Licence Professionnelle	Annuelle	InserSup	Indicateurs d'insertion professionnelle à 6, 12 et 18 mois	NF (avec Inser- Sup)	Oui (avec Inser- Sup)	Non	Oui	RERS, Egalité F/H, EESRI,avec InserSup	Non
Enquêtes Insertion Professionnelle des Diplômés de Master	Annuelle	InserSup	Indicateurs d'insertion professionnelle à 6, 12 et 18 mois	NF (avec Inser- Sup)	Oui (avec Inser- Sup)	Non	Oui	RERS, Egalité F/H,EESRI, avec InserSup	Non
Enquête sur les crédits budgétaires de la mission interministérielle recherche	Annuelle	A2-2	Montants et ventilation par ob-	NF	Non	Non	Jaune, RAP	EESRI	Oui

Les enquêtes menées par le SIES	Périodicité	MOA	Statistiques élaborées	NF/NI	Open data	CASD	PAP/RAP/ Jaune/DIPT / DPT/DSG/ STRATER	Contribution Ouvrages	Régl UE
et enseignement supérieur (Mires)			jectif socio-économique des crédits de la Mires						
Enquête Écoles doctorales	Annuelle	A2-2	Durée de préparation de la thèse, domaines étudiés, type de financement du doctorat, mobilité internationale des doctorants	NF	Oui	Non	PAP, RAP	EESRI, RERS, EES, Égalité FH	Non
Enquête nationale sur l'insertion professionnelle des docteurs (IPDoc)	Biennale (en 2025)	A2-2	Insertion professionnelle des docteurs et conditions d'emploi à 1 an, 3 ans et 5 ans.	NI	Oui	Oui	PAP, RAP	EESRI, RERS, EES, Égalité FH	Non
Enquêtes sur les moyens consacrés à la R&D dans le secteur des administrations	Annuelle	A2-2	DIRDA Effort de recherche Personnels de recherche	NI	Non	Non	Jaune, PAP, RAP	EESRI, RERS, EES, Égalité FH, Insee Réf.	Oui
Enquête sur les moyens consacrés à la recherche et au développement expérimental (R&D) dans les entreprises	Annuelle	A2-2	DIRDE Effort de recherche Personnels de recherche	NF et NI	Oui	Oui	Jaune,	EESRI, RERS, EES, Égalité FH, Insee Réf.	Oui
Volet Chercheurs de l'enquête sur les moyens consacrés à la R&D dans les entreprises	Biennale (en 2026)	A2-2	Caractéristiques socio-professionnelles des chercheurs en entreprise : âge, nationalité, diplôme et discipline de recherche	NF	Non	Non	Jaune	EESRI, Éga- lité FH, EES	Oui
Enquête portant sur le financement de la recherche et du transfert de technologie (R&T), de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante (ES&VE) par les collectivités territoriales (Coll-Terr)	Biennale (en 2025)	A2-2	Dépenses des collectivités territoriales en enseignement supérieur et en recherche. Répartition géographique et par types d'opération.	NF	Non	Non	Jaune	EESRI	Non
Enquête avancée PAP-RAP auprès des 9 principaux organismes de recherche	Annuelle	Cellule ES		Non	Non	Non	Oui	EES	Non

Le département A2-1 exploite aussi :

- Les données individuelles sur les boursiers issues d’Olafé : NF, RERS ESRI, CASD, PAP/RAP
- Les données sur les inscriptions en CPGE et STS dans les lycées publics et privés sous contrat, produites par la DEPP : NF, RERS, ESRI, CASD, PAP/RAP
- Les données d’inscription des étudiants en formation paramédicale et sociale, produites par la Drees : prises en compte dans les publications l’ensemble des étudiants de l’ES.
- Les données Parcoursup : NF, NI, Open data, CASD
- Les données MonMaster : NF, NI, Open-data, CASD
- Les données sur les sportifs de haut niveau de l’ANS, l’INJEP, ministère en charge des sports
- Les données sur la réussite au baccalauréat pour enrichir les statistiques sur les parcours (type et mention au baccalauréat)

La cellule ES exploite aussi :

- Les bases de données de la DGRH : EES, Eurostat, NI
- Les bases du Service de retraite de l’État (SRE) : NI
- Le fichier annuel SIASP de l’Insee sur les agents de la fonction publique et les postes qu’ils détiennent : NI, RSU, EESRI, Égalité F/H.

Liste des enquêtes menées par le SIES sur les étudiants inscrits, leurs caractéristiques – Année 2023-2024

Enquêtes	Nombre d'établissements		Effectifs 2023-2024		Type de données
Lycées (CPGE-STS)	2 366	31,3%	300 302	10,1%	Données individuelles
SIFA (STS en apprentissage)	3 228	42,7%	189 792	6,4%	Données individuelles
SISE-Université	85	1,1%	1 658 891	55,9%	Données individuelles
SISE-ENS	17	0,2%	18 438	0,6%	Données individuelles
SISE-Ingénieur	117	1,5%	161 244	5,4%	Données individuelles
SISE-Culture	309	4,1%	98 127	3,3%	Données individuelles
SISE-Management	204	2,7%	248 382	8,4%	Données individuelles
SISE-univ-privées	6	0,1%	43 118	1,5%	Données individuelles
SISE- 26Bis	121	1,6%	33 532	1,1%	Données individuelles
Lycées agricoles	291	3,8%	15 648	0,5%	Données individuelles mais sans INE
Paramédical	385	5,1%	121 060	4,1%	Données agrégées (N-1)
Social	135	1,8%	32 256	1,1%	Données agrégées (N-1)
Enquête 26	301	4,0%	44 617	1,5%	Données agrégées
Total	7 565	100%	2 965 407	100%	

Annexe 1 : Liste des Publications prévues en 2026

Notes Flash (Indicateur rapides)	Périodicité	Mois	Unité
Droits différenciés : profil des étudiants internationaux concernés en 2024-2025	Annuelle	Janvier	A2-1
Les STS - inscriptions 2025-2026	Annuelle	Février	A2-1
Les CPGE - inscriptions 2025-2026	Annuelle	Février	A2-1
Les résultats des brevets de techniciens supérieurs - Session 2025	Annuelle	Mai	A2-1
Parcours et réussite en STS : les indicateurs de la session 2025	Annuelle	Mai	A2-1
Parcoursup 2026 : vœux des lycéens à l'entrée dans l'enseignement supérieur	Annuelle	Mai	A2-1
Mon Master 2026 : Candidatures en Master	Annuelle	Mai	A2-1
Les effectifs universitaires en 2025-2026 (premiers résultats)	Annuelle	Mai ou juin	A2-1
Les effectifs en IUT en 2025-2026	Annuelle	Mai ou juin	A2-1
Les effectifs en INSPE en 2025-2026	Annuelle	Mai ou juin	A2-1
Les effectifs en cycle ingénieur en 2025-2026	Annuelle	Mai ou juin	A2-1
Les effectifs dans l'enseignement supérieur en 2025-2026 (principaux résultats de la synthèse)	Annuelle	Juillet	A2-1
Les boursiers sur critères sociaux en 2025-2026	Annuelle	Septembre	A2-1
L'apprentissage dans l'enseignement supérieur en 2025-2026	Annuelle	Septembre	A2-1
Prévisions des effectifs dans l'enseignement supérieur : Rentrées 2026 et 2027	Annuelle	Octobre	A2-1
Parcoursup 2026 : propositions et admissions dans l'enseignement supérieur	Annuelle	Octobre	A2-1
MonMaster : Admissions en Master 2026	Annuelle	Octobre	A2-1
Parcours et réussite en IUT : les résultats de la session 2025	Annuelle	Novembre	A2-1
Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2025	Annuelle	Novembre	A2-1
Parcours et réussite en master : les résultats de la session 2025	Annuelle	Novembre	A2-1
Parcours et réussite des étudiants en première année de santé : les résultats de la session 2025	Annuelle	Novembre	A2-1
Premiers éléments sur la formation continue (FC) à l'aide des bilans pédagogiques et financiers (source administrative alternative à l'enquête sur la FC)	Nouvelle	Sous réserve	A2-1
Panorama des établissements privé d'enseignement supérieur	Nouvelle	Sous réserve	A2-1
Taux d'emploi salarié et d'emploi non salarié en France des diplômés de Licence professionnelle, Licence générale et de BUT	Semestrielle	Juillet et décembre	InserSup
Taux d'emploi salarié et d'emploi non salarié des diplômés de Bachelors (hors BUT)	Semestrielle	Juillet et décembre	InserSup
Taux d'emploi salarié et d'emploi non salarié des diplômés de Master et de grade Master .	Semestrielle	Juillet et décembre	InserSup
Taux d'emploi salarié et d'emploi non salarié des diplômés d' Ecoles d'Ingénieurs et de Commerce	Semestrielle	Juillet et décembre	InserSup

Les dépenses de R&D des entreprises en 2024 (chiffres provisoires)	Annuelle	Avril	A2-2
Les inscriptions en doctorat en 2025	Annuelle	Juin	A2-2
Les crédits budgétaires de la Mires pour la recherche en 2026	Annuelle	Juin	A2-2
Le financement de la recherche et de l'enseignement supérieur par les collectivités territoriales entre 2023 et 2025	Biennale	Mars	A2-2
La dépense de recherche et développement expérimental en 2024 et premières estimations 2025	Annuelle	Juillet	A2-2
L'insertion professionnelle à cinq ans des docteurs diplômés en 2020	Récurrente	Novembre	A2-2
L'emploi scientifique dans les organismes de recherche en 2025	Annuelle	Septembre	Cellule ES
Baromètre français de la science ouverte 2025	Annuelle	Février	A2-4

Notes d'information	Périodicité	Mois	Unité
Orientation vers les filières en apprentissage dans l'enseignement supérieur via les informations issues de Parcoursup	Nouvelle	Février	A2-1
La réussite des étudiants sportifs de haut niveau dans l'enseignement supérieur	Actualisation Note de juin 24	Mars	A2-1
Le devenir des étudiants inscrits en L1	Nouvelle	Avril	A2-1
D'où viennent les étudiants inscrits en master à la rentrée 2024 ?	Nouvelle	Avril	A2-1
Inscriptions en BTS des élèves de lycées professionnels bénéficiant d'un avis positif de leur chef d'établissement	Nouvelle	Mai	A2-1
Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2025 à 2034	Annuelle	Mai	A2-1
La mobilité géographique à l'entrée de l'enseignement supérieur	Récurrente	Septembre	A2-1
Valeur ajoutée des formations de l'enseignement supérieur : méthodes et résultats	Nouvelle	Fin 2026	A2-1
Les effectifs étudiants en 2025-2026	Annuelle	Décembre	A2-1
Analyses sur le logement étudiant	Nouvelle (éventuelle)	au plus tôt fin 2026	A2-1
Valeurs ajoutées des sections de technicien supérieur	Nouvelle (éventuelle)	au plus tôt fin 2026	A2-1
Insertion professionnelle ajustée des caractéristiques des diplômés sortant d'une formation	Nouvelle (éventuelle)	au plus tôt fin 2026	A2-1
L'activité de R&D des PME et des ETI en 2023	Annuelle	Mars	A2-2
Lien entre dépôt de brevets et dépenses de R&D dans les entreprises	Nouvelle	Juin	A2-2
Dépenses de recherche et développement expérimental en France - Résultats détaillés pour 2024 et premières estimations pour 2025	Annuelle	Novembre	A2-2
Projection des départs à la retraite des fonctionnaires de la sphère ESR, de 2025 à 2033 (adaptation à la réforme de 2023)	Réédition (mai 2022)	Mars	Cellule ES
L'emploi par genre et discipline au sein des organismes de recherche et des universités entre 2015 et 2024	Réédition (juillet 2023)	Septembre	Cellule ES

De manière générale, les NI nouvelles sont à considérer comme ponctuelles. Cependant certaines d'entre elles, selon l'importance du sujet, peuvent être transformées en NI pérennes ou NF annuelles au fil du temps.

Ouvrages / Publications numériques	Périodicité	Date	Pilotage
Vers l'égalité femmes/hommes ? Chiffres clés	Annuelle	6 mars 2026	A2-2
L'état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France (édition 2025)	Annuelle	Avril 2026	A2-4
L'état de l'emploi scientifique en France – édition 2026	Biennale	Novembre 2026	Cellule ES